

FRIBOURG ILLUSTRE

REFLETS FRIBOURGEOIS

24e année

Fr. 1.50

Novembre 1969

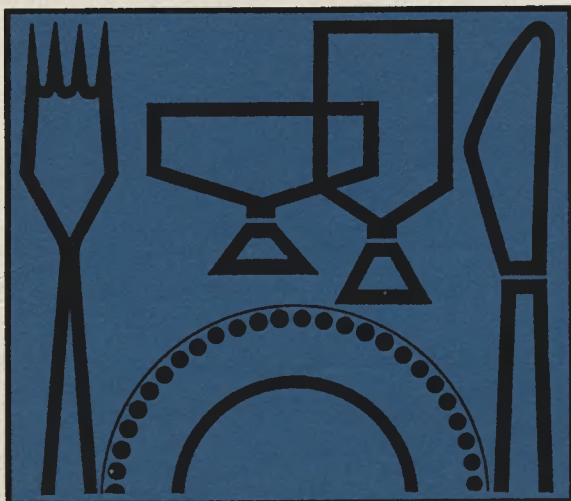
No 265

Memento des manifestations	3
Hommage à Marcel Strub	4
Les Fribourgeois du dehors; 10 façons de se casser la jambe	6
Centre collecteur d'Estavayer	8
Cité du Levant	11
La Page de Madame	15
Théâtre au Stalden, An 2	16
Nouvelle torréfaction Villars	20
Bureau des autoroutes	22
Défunts	28



LE PLAZA

FRIBOURG
Pl. Georges-Python

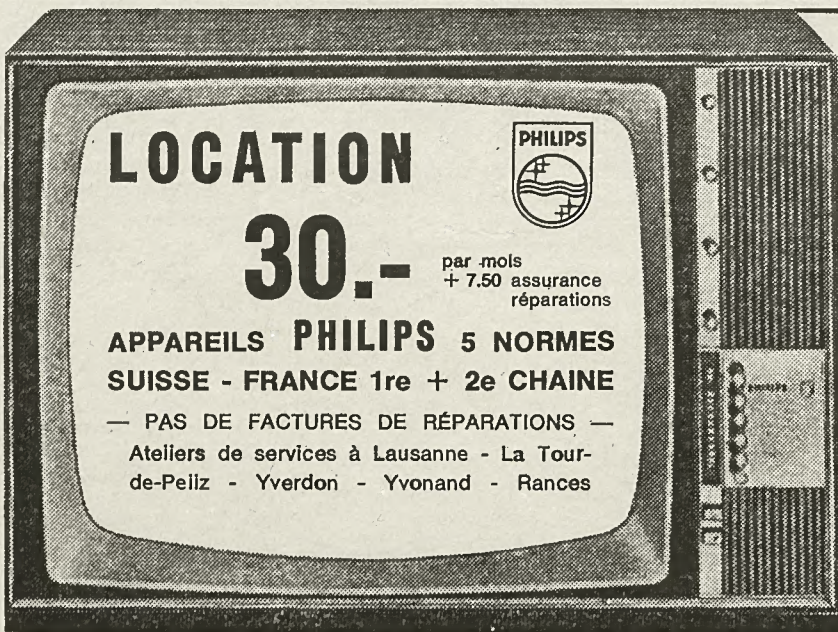


Grand Restaurant
Snack « Express »
Rôtisserie - Grill
« Le Saint-Emilion »
Bar
Salle de séances
Pizzeria
Traiteur à domicile
Tavernes
6 jeux de quilles
Parking



- * Tradition SUISSE de QUALITÉ et BON GOÛT
- * Tous nos trousseaux sélectionnés par les meilleurs spécialistes
- * Le crédit-confort discret sans formalités
- * Echange ou remboursement sans discussion

**TROUSSEAUX
BRUNSCHWIG**
AVENUE DE LA GARE 1701 FRIBOURG



BON à découper et à envoyer à
Ed. Delay

1462 YVONAND

Je m'intéresse à la location d'un téléviseur PHILIPS

Je m'intéresse à l'achat d'un téléviseur PHILIPS

Veuillez me faire parvenir votre catalogue général PHILIPS

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

.....

Ed. Delay

YVONAND YVERDON
Tél. 024/5 16 13 Rue du Lac 8

LOCATION

30.- par mois
+ 7.50 assurance
réparations

APPAREILS PHILIPS 5 NORMES
SUISSE - FRANCE 1re + 2e CHAÎNE

— PAS DE FACTURES DE RÉPARATIONS —
Ateliers de services à Lausanne - La Tour-de-Peilz - Yverdon - Yvonand - Rances

EXPO 70

OSAKA

JAPON

Groupes romands!

Départs: 15 mars, 3 mai, 12 juillet, 16 août et nombreux autres départs hebdomadaires.

Nous offrons: 10 jours	dès	Fr. 2 895.—
17 jours Hong-Kong - (Taïpeh) - Japon	dès	Fr. 3 595.—
17 jours Bangkok - Hong-Kong - Japon	dès	Fr. 3 795.—
24 jours Hong-Kong - (Taïpeh) - Japon - (Angkor) - Bangkok	dès	Fr. 3 965.—

Vols par avion à réaction de BALAIR, compagnie sœur de SWISSAIR.

Chambre et petit déjeuner. Voyages accompagnés.

Egalement divers départs par vols de ligne.

Demandez notre programme.



FRIBOURG

Agence de Voyages de la
**BANQUE POPULAIRE
SUISSE**

Tél. (037) 2 73 25
4, Avenue de la Gare

Par suite de son agrandissement

L'IMPRIMERIE FRAGNIÈRE SA
à FRIBOURG

cherche pour ses
nouveaux ateliers, des

**compositeurs
typographes**

**un conducteur
offset**

ainsi que des

ouvrières

pour l'exécution de travaux manuels ou sur machines

Engagement à plein temps
Horaire de 44 h. par semaine
Fonds de prévoyance



Les candidats sont priés
de se présenter
au service du personnel
route de la Glâne 35
1700 Fribourg
Tél. 037 / 2 75 75

MORAT
Bar-Dancing
«Navy-Club»

Ouvert tous les soirs de 20 h. à 2 h.
Tél. (037) 71 26 44 ou 71 15 84

Lundi fermé

F. Lehmann HOTEL DU BATEAU

RADIO-TÉLÉVISION
Concessionnaire télévision



Bulle
Tél. 273 56

MORIER Château-d'Oex
Tél. 467 03



Vente Echange Réparations
Garantie Choix
Facilités de paiement

FRIBOURG ILLUSTRÉ

REFLETS FRIBOURGEOIS

24e année Novembre 1969 No 265
11 000 tirages

Edition, impression, administration:

Imprimerie Fragnière S. A.
Route de la Glâne 35
1700 Fribourg Tél. (037) 2 75 75

Rédaction:

Max Jendly Tél. (037) 2 75 75 / 9 73 12

Régie des annonces:

Annonces Suisses S. A. ASSA
Pérolles 8 1700 Fribourg
Tél. (037) 9 24 24

Abonnements:

Suisse: Fr. 12.80 par an.
Etranger: Fr. 15.60 par an.
Compte de chèques postaux 17-2851

Photo de couverture:

Tiré de la pièce «La paix du dimanche» de John Osborne, cet instantané s'inscrit dans notre reportage sur le Théâtre au Stalden, pages 16 à 19.



Photo Max Jendly

Abonnez-vous au FRIBOURG-ILLUSTRÉ

Je souscris un abonnement à «Fribourg-Illustré» pour 1970

au prix de **Fr. 12.80**

montant qui sera payé

* par remboursement
* par bulletin de versement
(* Biffer ce qui ne convient pas)

Nom:

Prénom:

Profession:

Localité:

Rue et No:

A découper et à retourner à

Imprimerie Fragnière SA,
Route de la Glâne 35, 1700 Fribourg

Memento des manifestations

FRIBOURG-ILLUSTRE publie chaque mois avec le gracieux concours de l'UFT et de la Société de Développement, la liste des principales manifestations, annoncées suffisamment tôt. Les organisateurs sont priés de joindre Fr. 5.— en timbres-poste, pour la

couverture des frais d'administration. Dernier délai pour la remise des manuscrits: le 1er jour du mois précédant celui au cours duquel FRIBOURG-ILLUSTRE paraît. Les envois sont à adresser à la rédaction du journal.

FRIBOURG

THÉÂTRE

4 décembre, à 20 h. 30, Théâtre Livio:
GUY BEDOS ET SOPHIE DAUMIER
15 décembre, à 20 h. 30, Théâtre Livio:
LE BOULANGER ET LA BOULANGÈRE, Gala Karsenty
18 décembre, à 20 h., Aula de l'Université:
BIOGRAPHIE DE MAX FRISCH, par le Burg Theater Wien

THÉÂTRE AU STALDEN THEATER AM STALDEN

3 décembre, à 20 h. 30:
URS-PETER SCHNEIDER, de Berne, pianiste
10, 12 et 17 décembre, à 20 h. 30:
LA PAIX DU DIMANCHE, de John Osborne
Section française du Théâtre au Stalden
4-5-(6 événement) décembre, à 20 h. 30
LE MIME AMIEL
19 décembre, à 23 h.:
Folk-Song: CHANSONS DES QUATRE VENTS

CONCERTS

1er décembre, à 20 h. 30, Aula de l'Université:
I MUSICI DI ROMA (abonnement)
10 décembre, à 20 h. 30, Aula de l'Université:
WALTER ARTHO, pianiste
13 décembre, à 20 h. 30, Aula de l'Université:
Concert de la SOCIÉTÉ DE CHANT DE LA VILLE DE FRIBOURG et du CHOEUR MIXTE DE BULLE
16 décembre, à 20 h. 30, Aula de l'Université:
ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE, dirigé par Maître Klecki; soliste, Friedrich Gulda.
19 décembre, à 20 h. 30, Aula de l'Université:
CONCERT DE BIENFAISANCE en faveur de TERRE DES HOMMES
20 décembre, à 20 h. 30, Aula de l'Université:
CONCERT D'HIVER du corps de musique LANDWEHR

CINÉ-CLUB

4 décembre, à 13 h. 30 et 18 h. 15, Cinéma Corso:
JOE LIMONADE, de Oldrich Lipsky

EXPOSITIONS

Galerie du Midi:
ERIC HERMES, de Genève, peintre et sculpteur.

Musée d'art et d'histoire:

SALON DES PEINTRES FRIBOURGEOIS 1969

SPORTS

5 décembre: Fribourg-Olympic Basket - Jonction Genève
6 décembre: Hockey Club Fribourg - HC Bienne
7 décembre: Football Club Fribourg - FC Lugano
13 décembre: HC Fribourg - HC Thoune
14 décembre: FC Fribourg - FC Bienne

DIVERS

6 décembre:
Foire de la Saint Nicolas, Cortège dès 17 heures.
6 décembre: Théâtre Livio, dès 20 heures:
SOIREE DE L'ANCIENNE
6-7 décembre:
Exposition d'AVICULTURE

TOUTE L'ANNÉE

Musée d'histoire naturelle: ouvert de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures (sauf jeudi et dimanche matin et le samedi toute la journée).
Dancings: EMBASSY à la rue St-Pierre 24
FOUJI-YAMA à Pérolles 1
Cinémas: Capitole, Corso, Livio, Rex, Studio et Eden.
BULLE
Toute l'année: Musée gruérien (fermé le lundi et le dimanche matin)
ESTAVAYER
Toute l'année: Musée historique et folklorique
GRUYÈRES
Toute l'année: Visite du Château de Gruyères

SUR LES TRACES DE MARCEAU



Hôte du Théâtre au Stalden, les 4, 5 et — éventuellement — 6 décembre (selon l'affluence du public les jours précédents), le mime lausannois AMIEL est âgé d'un peu plus de vingt ans. Autodidacte de la plus pure espèce, emporté par la passion de son art, il se propose de suivre la voie ardue où l'ont précédé Marceau, Quillet et d'autres pontes du mime. Pas de passé prestigieux, pas de pistons faciles pour néophyte-fils-à-papa: simplement quelques coups d'essai ici ou là. Et son amour de l'art a maintenant de profondes racines; ses dons naturels, alliés à un perfectionnement dans le travail d'observation et la portée du geste, en font maintenant une valeur sûre.



MARCEL STRUB n'est plus

Le 14 octobre dernier, un stupide accident de la circulation enlevait aux milieux intellectuels et artistiques de Fribourg celui qui dynamisa d'une manière remarquable le Musée d'art et d'histoire et en décupla la portée, M. Marcel Strub, son irremplaçable conservateur.

Né à Vevey le 26 mars 1916, M. Strub y fréquenta ses classes primaires et garda de sa ville natale des souvenirs éblouis qu'il aimait à évoquer. Après des études secondaires brillantes au Pensionnat St-Charles à Romont, puis au Collège St-Michel à Fribourg, il fréquenta les cours de la faculté des Lettres de l'Université de Fribourg, notamment auprès des professeurs Reiners et Bovy.

Attiré très tôt vers l'étude du patrimoine fribourgeois, il consacra son mémoire de licence, en 1943, à l'« Etude historique, iconographique et stylistique des stalles de St-Nicolas (Fribourg), Romont, Hauterive et Estavayer ». Par la suite, il obtint son doctorat avec une thèse très remarquée sur « La sculpture fribourgeoise du XVI^e siècle (1500-1563) » qui, attirant très vite l'attention des spécialistes suisses, lui valut d'être chargé de l'inventaire des monuments du Canton de Fribourg. Il devenait ainsi rédacteur des volumes fribourgeois de la collection des « Monuments d'art et d'histoire de la Suisse ».

Par ses activités dynamiques au sein de la Commission cantonale des monuments et édifices publics, de la Société d'histoire du canton de Fribourg, de la Commission d'urbanisme de la Ville de Fribourg, et de la Commission administrative du Château de Gruyères, tout comme par ses fonctions au Bureau de l'Alliance culturelle romande et au Centre d'Etudes burgondo-médianes, M. Strub s'était acquis une renommée d'historien que ses travaux et sa culture justifiaient pleinement.

Professeur au Collège St-Michel, de septembre 1943 à décembre 1968, il enseigna les langues française et grecque, puis l'histoire de l'art, à partir de 1950. En 1960, il fut nommé conservateur du Musée d'art et d'histoire, qu'il marqua de son empreinte. Il réorganisa l'Hôtel Ratzé, dont l'avant-dernière étape vient d'être franchie par l'ouverture du Cabinet de numismatique. Il se voua encore à la construction du nouveau bâtiment destiné aux expositions temporaires, réalisant ainsi le programme « Musée dynamique et Musée statique » qu'il avait soigneusement élaboré.



Le couronnement de la Vierge, clef de voûte du 13^e siècle. Troyes, Musée des Beaux-Arts.

Le porteur d'eau, gargouille provenant de la cathédrale de Troyes. Actuellement conservé au Musée des Beaux-Arts de Troyes.



Hommage illustré

Couronnant les efforts de M. Marcel Strub dans son programme « Musée dynamique », l'exposition présentée du 12 août au 19 octobre de cette année au Musée d'art et d'histoire, sous le titre « Trésors de l'Art champenois », s'est acquise une renommée internationale. Les nombreuses critiques de la presse suisse et étrangère, toutes unanimement élogieuses, en témoignent.

Nous nous faisons un honneur de reproduire ici quelques illustrations de cette exposition, en dernier hommage à ce grand Fribourgeois que fut Marcel Strub.

mj

M. Marcel Strub s'adonna en outre à des ouvrages de vulgarisation, désirant faire partager au plus grand nombre ses connaissances et son enthousiasme pour cette ville qu'il aimait et qu'il avait choisi de servir. C'est ainsi qu'il publia en 1957, à l'occasion du huitième centenaire, « Fribourg, ville d'art et de tradition », puis « Fribourg pittoresque », en 1966.

M. Strub était grand, mais bon et juste. Ses proches collaborateurs ont dit « qu'il était merveilleux de travailler avec lui »; cette phrase résume tout. Et s'il était merveilleux de travailler avec lui, il était tout aussi merveilleux d'entrer en contact avec lui car, réservé et parfois distant d'apparence, il se montrait bientôt d'une chaude bienveillance, respectueux de chacun.

Le décès de M. Strub représente une perte immense pour Fribourg; il laisse une œuvre gigantesque, tragiquement interrompue, et que ses successeurs mettront longtemps à achever.



Photos: B. Ihringer et Léo Hilber

Busle d'homme. Sculpture gallo-romaine, conservée au Musée Saint-Didier à Langres.

La Bénichon hors les murs

Nyon

Les Fribourgeois de Nyon ont organisé au mois de septembre une Bénichon qui a obtenu un très grand succès. La fête, qui débuta par un concert du Chœur-mixte « La Poya » — dont le répertoire fut très applaudi du public — se prolongea par la dégustation de spécialités de la terre d'origine, et la danse permit à chacun de fraterniser dans une ambiance très saine.

La Chaux-de-Fonds

Nos compatriotes établis à La Tsehaux ont aussi bénéficié d'une rencontre très amicale. Réunis au Cerele catholique de la Métropole horlogère, ils ont dégusté à loisir un magnifique repas de Bénichon. Le chœur-mixte « Le Moléson » a interprété de nombreuses chansons du terroir et tout le monde a pu vivre dans la nuit, dans une liesse fort populaire.

Genève

Le premier week-end d'octobre a été, pour le Chœur-mixte « La Marjolaine » de Genève, une fête éblouissante à tous points de vue. Cet ensemble, présidé par M. Yves Genoud, avait préparé avec beaucoup de soins cette Bénichon qui comprenait un programme alléchant sur le plan musical.

Intitulée « Fribourg et ses districts », la soirée folklorique du samedi a vu défiler sur la scène :

La Fanfare de Vernier (Veveyse)
Le Schwyzerhüsli de Genève (Lae)
La Villanelle de Montagny (Broye)
Le Quatuor Rey-Pittet-Genoud-Rey (Glâne)
Le Schwyzerhüsli de Genève (Singine)
La Marjolaine de Genève (Gruyère)
Le Duo Cotting-Huggler (Sarine)
La Villanelle de Montagny (Fribourg-Ville)

Cette amitié fribourgeoise a fait vibrer la cité nouvelle qu'est le Lignon, et les chauds accents de nos quelques trois mille compatriotes ont prouvé que vivre d'agréables heures de détente, c'est aussi se comprendre et s'aider dans un enthousiasme qui mérite d'être soutenu.

La Marjolaine et son comité d'organisation a réussi à resserrer les liens des Fribourgeois de Genève. Nous la félicitons et saluons nos compatriotes du Léman.

Pique-nique fribourgeois



LES FRIBOURGEOIS DU DEHORS

M. et Mme Marcel Pasquier Les Verrières

Le village des Verrières s'étend sur une longueur de quatre kilomètres et est situé à la frontière franco-suisse, sur la route du Val-de-Travers à Pontarlier. C'est dans cette localité que 54 000 soldats de l'armée de Bourbaki entrèrent en Suisse en 1871 et où ils furent désarmés, avant de poursuivre leur route vers Neuchâtel.

Dans ce village agricole, on découvre bon nombre de Fribourgeois. Lors d'un passage dans cette région du canton de Neuchâtel, le correspondant du FRIBOURG-ILLUSTRÉ a rencontré M. Marcel Pasquier.

Né en 1943, à Maulles, sa commune d'origine, M. Pasquier y fit ses classes primaires et s'en alla accomplir son apprentissage de fromager à Botterens. Il effectua des stages à Willisau/LU, Grolley et Estavayer-le-Lac. Durant une année, il fréquenta l'École de laiterie de Grangeneuve, où il obtint sa maîtrise fédérale. Le 10 octobre 1968, il devenait gérant de la fromagerie des Verrières, endossant une énorme responsabilité, si l'on pense que 26 producteurs apportent plus de 800 000 kilos de lait par année à cette seule exploitation, et que cinq pièces de bon Gruyère y sont fabriquées quotidiennement.

M. Pasquier s'est marié avec M^{lle} Marie-Jeanne Rouiller, une fille paysanne de Vaulruz. Cette femme au sourire accueillant n'hésite pas, malgré son service au magasin durant une bonne partie de la journée, à donner des coups de main salutaires à son mari, lors de la fabrication du fromage. Et elle s'y connaît!



Le couple assure seul l'exploitation entière de la fromagerie et n'a, de ce fait, que très peu de temps à consacrer aux loisirs. Mais il ne rate pas une occasion de retrouver la terre d'origine, à la Bénichon ou aux fêtes de familles. D'autre part, afin de rester en contact avec sa Gruyère qu'il hérite, il s'est abonné récemment à FRIBOURG-ILLUSTRÉ. C'est pourquoi notre correspondant s'est fait un plaisir de le relever et de lui adresser tous les vœux de l'équipe du FRIBOURG-ILLUSTRÉ pour un avenir heureux.

Où l'amitié n'a pas de limite

Reflets du Val-de-Ruz

« Images de l'abbé Bovet, images mouvantes et variées, qui se déroulent comme une large fresque aux tons changeants, les uns éclatants, pointillés d'or, les autres ombrés de gris. Comme un brillant paysage d'été, dont la lumière s'éteindrait sous les nuages fuyant au

Le sympathique comité du Val-de-Ruz



ciel; comme une symphonie qui partirait en majeur et modulerait en mineur, pour rendre plus claire la joie et plus poignante la tristesse.» (Madeleine Butignot, secrétaire de l'abbé Bovet)

Ces images ont à nouveau été évoquées lors du dernier pique-nique des Fribourgeois établis dans le canton de Neuchâtel, le 31 août dernier à Cernier. Cette rencontre caractérisée par l'amitié de nos compatriotes était organisée par la section fribourgeoise du Val-de-Ruz, présidée par M. Ernest Rotzetter. Dans un paysage nostalgique qui révèle, d'un coup, la beauté et la douceur de l'endroit, plus de 400 Fribourgeois s'étaient rassemblés pour cette journée exceptionnellement ensoleillée.

Dans une ambiance fraternelle, cette grande famille a pique-niqué à l'orée d'une forêt et sur l'herbette. Quelle joie pour les enfants de pouvoir s'ébattre à leur aise et de participer aux jeux très divertissants, animés par le ténor dzodzet Norbert Brodard. Et que d'histoires racontées par ce membre dévoué de l'Amicale du Val-de-Ruz! Sur le coup de midi, un succulent menu du pays d'origine, préparé par un spécialiste de Cernier, était servi aux participants, ainsi qu'aux membres du comité de l'Association Joseph Bovet, qui avait tenu une séance spéciale sous la présidence de M. Max Pasquier. On notait aussi la présence des abbés Vial, Thévoz et Bise, respectivement curé de Cernier, Couvet et vicaire au Collège St-Michel à Fribourg. Une délégation du Cerele fribourgeois de Nyon, en tenue d'armailles, fit l'honneur d'être de la partie pendant quelques heures.

En fin d'après-midi, les enfants participèrent avec joie à un lâcher de ballons, après lequel les participants au pique-nique chantèrent en chœur « Le Vieux Chalet » et « Les Armaillies des Collombettes », sous la direction de M. Gérard Rigolet, du Locle.

Les organisateurs méritent toutes nos félicitations pour la parfaite réussite de cette journée. Chacun est rentré chez soi à la tombée de la nuit, heureux d'avoir pu respirer un salubre bol d'air de la montagne, avec la promesse de se retrouver, l'an prochain, avec la Fribourgia du Loële, qui mettra sur pied la seconde édition du genre.



**Famille Romain Guillaume
Le Pâquier**

Situé sur la route Valangin-St-Imier, Le Pâquier est un petit village tranquille, isolé dans une combe du Val-de-Ruz. Les habitants y sont en grande majorité paysans. L'administration communale et le rustique estaminet local permettent à la population de fraterniser une fois par semaine, le dimanche.

Une famille bien fribourgeoise s'y est établie; celle de M. Romain Guillaume-Gothuey. Né en 1913 à Lieffrens, mais originaire de Villariaz et Vuisternens-devant-Romont, il a été berger durant une dizaine d'années aux Petites Clées. Il fut ensuite fermier à Pré-Devant sur Montmollin et tenancier du restaurant du Haut-de-la-Côte à Travers, pendant 9 ans. En 1966, il reprit à son compte le joli café du Pâquier, qu'il exploite encore actuellement, parallèlement à son métier de bûcheron.

M. Romain Guillaume a épousé M^{lle} Elisa Gothuey, de Semsales. Ce couple sympathique a élevé une famille de six enfants, dont cinq sont déjà en âge d'endosser seuls les responsabilités de la vie. (C'est d'ailleurs la raison pour laquelle un fils seulement figure sur la photo; nous le regrettons pour les autres.)

Membre de l'Amicale des Fribourgeois du Val-de-Ruz, M. Guillaume occupe ses loisirs en jeux de cartes et surtout en promenades avec son épouse. Il est réjouissant de constater la place que tient le FRIBOURG-ILLUSTRÉ dans son café; il est à la disposition de tous ceux qui désirent le feuilleter.

Au nom de FRIBOURG-ILLUSTRÉ, le correspondant s'est fait un plaisir de lui servir, ainsi qu'à sa femme, la main de l'amitié.

Les Fribourgeois du dehors

Chronique de Gérard Bourquenoud,
2114 Fleurier NE, Avenue de la Gare 6

Dix façons infaillibles...

La dernière saison de ski a connu à elle seule plus de 10 000 fractures, sans parler de toutes autres blessures plus ou moins graves. La majeure partie de ces accidents auraient sans aucun doute pu être évitée, moyennant l'observation de règles élémentaires, qui restent valables pour l'hiver prochain!

Mais foin de toute cette morale! Voilà comment mettre toutes les chances de votre côté pour vous casser une jambe:

1. Ne munissez pas vos skis de fixations de sécurité; assurez-vous plutôt que vos arêtes lâchent et, au besoin, enlevez-les.

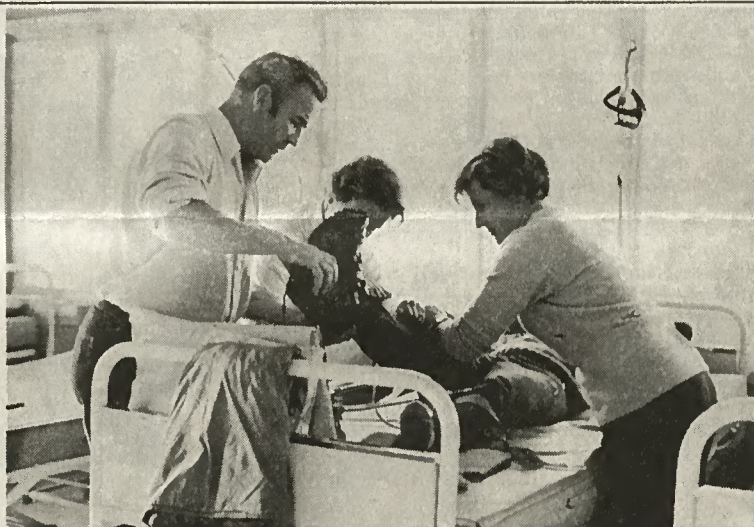
2. Si vous vous entêtez à conserver la fixation de sécurité sur vos lattes, ne la faites au moins pas régler; l'appareil de contrôle et les normes de réglage mis au point par le Bureau suisse de prévention des accidents (BPA) sont absolument inefficaces. Dans la mesure du possible, déconseillez à vos amis et connaissances l'utilisation de tels appareils de contrôle.

3. Achetez vos skis la veille de votre départ en excursion, afin que le vendeur ne vous ennuie pas avec ses contrôles et qu'il n'aille pas jusqu'à vous demander vos chaussures pour le réglage de la fixation.

4. Sur le plan personnel, attaquez-vous tout de suite aux « grandes descentes » pour vous mettre en forme; évitez les cours de « gymnastique pour tous » organisés par la Société fédérale de gymnastique, ou les cours des clubs et écoles de ski.

5. Arrivé sur la piste, il est absolument superflu de vous assurer que la technique (fixations de sécurité) soit en harmonie avec les aptitudes physiques personnelles, ce dont vous ne doutez pas!

6. Au début d'une journée de ski, mettez-vous tout de suite en forme sur les grandes pistes, au rythme 100%; les muscles se réchaufferont tout seuls, à la longue. En fin de journée, profitez du téléski jusqu'au bout; ne ratez pas une montée; si possible, skiez jusqu'à la tombée de la nuit, afin de ne pas perdre une minute de la journée; la fatigue se tassera pendant la nuit.



7. Les instructions et la signalisation des services de piste ou de sauvetage ne sont là que pour les débutants; vous, vous êtes un skieur « expérimenté » et vous êtes capable d'estimer vous-même les possibilités d'une piste. Que font ces coutumes policières en montagne?

8. Lorsqu'une piste est très fréquentée, descendez tout droit; les débutants n'ont qu'à skier ailleurs!

9. Les pistes fermées pour cause de risques d'avalanches peuvent être utilisées quand même par les skieurs « qui connaissent la montagne »; une avalanche, ça s'entend!

10. Lors des excursions à ski, chacun aime s'arrêter aux points de vue les mieux placés; il est donc fortement recommandé de s'arrêter au milieu des pistes, si possible dans les couloirs étroits, là où personne ne s'arrêtera; c'est le coin rêvé pour être tranquille.

Un dernier conseil: les week-end à la montagne sont agréables en hiver; organisez-vous donc en équipe, passez une nuit blanche comme pas deux, dansez sur des rythmes bien modernes, endiablés, et buvez de préférence des alcools forts; vous serez d'excellente humeur et l'ambiance du dimanche sera d'autant meilleure.

**...de se casser
une jambe
à ski!**

RATIONALISATION DANS L'AGRICULTURE BROYARDE

LE CENTRE COLLECTEUR D'ESTAVAYER

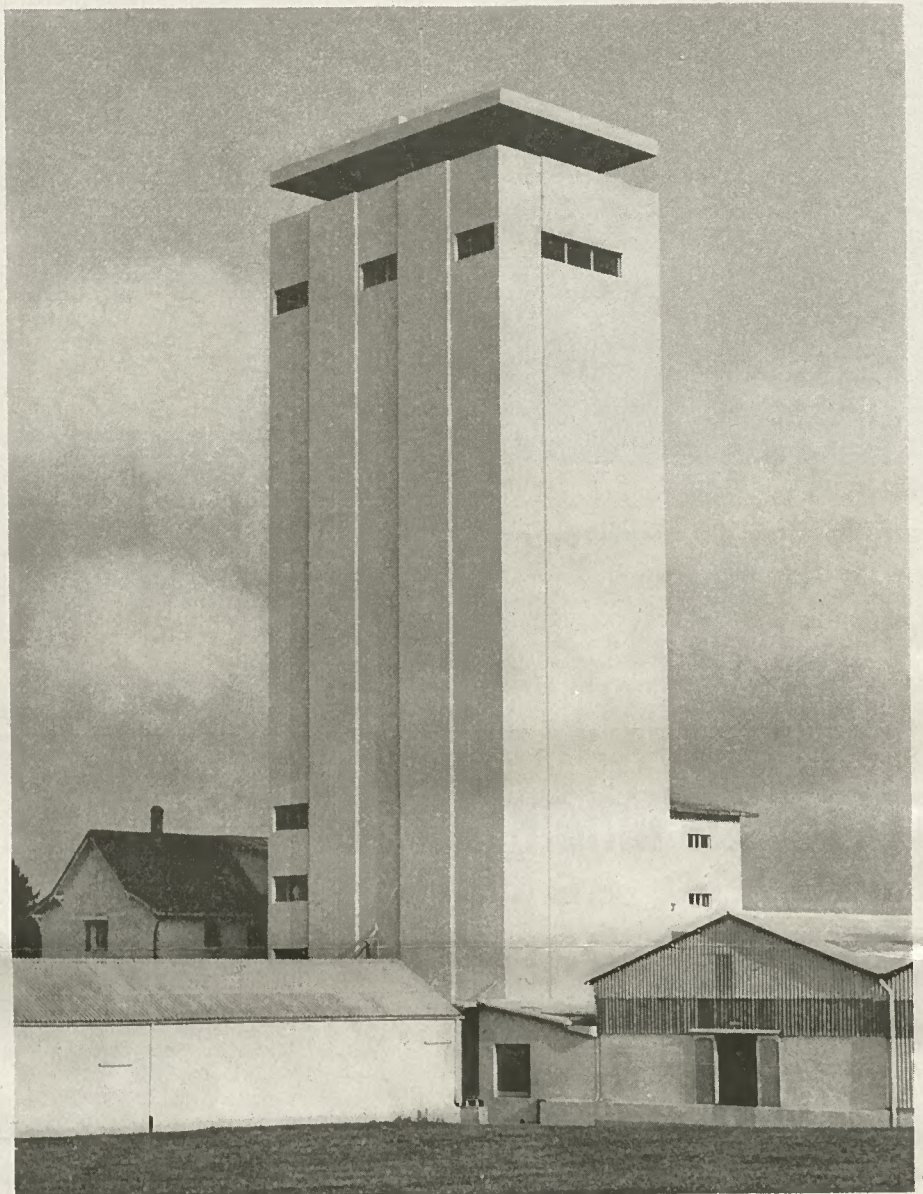
FRIBOURG-ILLUSTRE présente ce mois à ses lecteurs une réalisation audacieuse qui contribuera à la rationalisation de ce rassemblement des céréales produites par la Broye. Nous avons recueilli quelques réflexions de M. Oberson, architecte, à Courtepin, qui a conçu cet ouvrage, terminé en été dernier.

— M. Oberson, pourquoi ce centre collecteur ?

— Il était grand temps qu'une étude systématique de rationalisation intervienne dans la région d'Estavayer. En fait, nous avons surtout amélioré l'organisation interne de l'entreprise et construit un silo d'une capacité plus grande que celle dont nous disposions jusqu'alors.

Ce système de prise en charge et de conditionnement des céréales panifiables et fourragères par le moyen des centres collectionneurs s'est développé et intensifié de façon spectaculaire au cours des dernières années en Suisse, et tout particulièrement en Suisse romande. En effet, pour l'année 1968, notre pays pouvait compter sur 50 collecteurs qui étaient en activité. D'autre part, 34 autorisations ont été accordées par les Autorités fédérales pour la constitution de nouveaux centres collecteurs. Ce sont donc plus de 80 centres qui fonctionneront pour la prise en charge des récoltes de céréales de l'année 1969. Le canton de Vaud est équipé de 12 centres; le canton de Neuchâtel en possède 2; et le canton de Fribourg en compte 14.

Je voudrais enfin relever que cette réalisation communautaire, qui intéresse toute l'économie agricole de la région, constitue la seule formule qui permette d'assurer une rentabilité normale des investissements qui sont consentis. Il est indispensable en effet, d'arriver à une centralisation et à une concentration des efforts pour permettre la bonne marche d'une telle entreprise.



L'équipement du nouveau silo construit par la Société broyarde d'agriculture SOBA, à Estavayer-le-Lac pour la réception, le nettoyage, le pesage, le conditionnement, le stockage et la manutention des céréales, a été réalisé par



Maschinenfabrik, Mühlen-und Speicherbau

E. HAPPEL u. SOHN AG, WEISSENHORN - BAYERN



Représentant pour la Suisse romande:

Fédération des Syndicats agricoles du canton de Fribourg, à Fribourg.

Les très nombreuses installations réalisées au cours des dix dernières années dans l'ensemble de la Suisse constituent toutes des références de premier ordre.

— Vous parlez d'autorisations émanant de la Confédération. Le problème des collecteurs, de par leur intérêt régional, n'est-il pas du ressort des autorités cantonales?

— Non, seule l'Administration fédérale des blés est compétente pour régler les problèmes relatifs à la prise en charge et à la mise en valeur des récoltes de blé, et assure le ravitaillement du pays. Elles doivent dès lors prendre toutes les dispositions utiles pour parer aux difficultés qui peuvent survenir en période de crise ou en cas d'économie de guerre. Elles estiment qu'il est indispensable de créer des réserves décentralisées dans les diverses régions du pays. Or, il est accordé précisément une très grande importance à la constitution d'une réserve de céréales panifiables, mais en garantissant une bonne coordination à l'échelon du pays, d'où ces compétences des Autorités fédérales.

— On a vu placardé, ces dernières années, le slogan: «La politique mondiale peut décider de votre menu». La Suisse risque donc à nouveau un jour de manquer de ressources alimentaires. Comment les collecteurs peuvent-ils y remédier?

— En effet, pour la Défense militaire, il se révèle indispensable également que certaines réserves soient constituées en divers points géographiques du pays. Les Services fédéraux compétents, en l'occurrence le Commissariat central des guerres (CCG), estime qu'il est très utile, voire même nécessaire, de pouvoir compter sur un gros stock, constitué à titre de réserve de guerre, dans le nouveau silo d'Estavayer. Le CCG qui recherche pour notre région une solution à ce problème certainement très important, nous demande de mettre à sa disposition des cellules de stockage dans notre nouveau silo.

— Une telle installation n'est-elle pas trop bruyante, à proximité des zones habitées?

— Nous sommes en mesure d'affirmer que l'équipement des plus modernes dont le silo est équipé, en machines et installations, ne provoque pour le voisinage aucun ennui en ce qui concerne le bruit ou tout autre inconvénient. Il existe, en effet, d'autres silos qui fonctionnent depuis plusieurs années déjà, en plein centre de localités, sans qu'ils ne dérangent les habitants des quartiers où ils se trouvent. Je tiens à préciser qu'il n'y a, en principe, aucun travail dans ce silo pendant la nuit. A titre exceptionnel, il se pourrait cependant que, pendant la période des moissons, lors des années au cours desquelles les conditions atmosphériques rendent les travaux de récolte très difficiles — comme ce fut le cas, par exemple, en 1968 — les travaux de réception et de séchage doivent se prolonger plus tard que normal dans la soirée et être repris très tôt le matin. Toutefois, ces circonstances exceptionnelles ne pourraient pas être d'une durée supérieure à deux ou trois semaines en automne, et nous sommes en mesure de donner toute garantie en ce qui concerne l'absence de bruits qui seraient de nature à troubler le repos des habitants des quartiers voisins.

— Vu l'accroissement des produits agricoles et l'apport grandissant de ces produits à votre collecteur, ne croyez-vous pas devoir agrandir bientôt à nouveau; ou la capacité du collecteur est-elle d'ores et déjà suffisamment grande?

— Je crois pouvoir vous affirmer qu'avec sa contenance de 2400 tonnes, la marge est largement suffisante pour faire face aux besoins de la

production régionale et qu'aucune nouvelle extension du volume du silo ne sera nécessaire dans l'avenir. Nous avons, en effet, voulu construire suffisamment grand pour l'éviter.

— Pour en revenir à votre nouveau silo, plus particulièrement, pouvez-vous nous donner — en gros — quelques détails techniques ou quelques chiffres révélateurs de l'importance de ce centre collecteur?

— Tout d'abord, je voudrais attirer l'attention des lecteurs sur la rapidité avec laquelle le centre a été construit. Commencé à la fin janvier 1969, le gros œuvre était terminé au début mai et l'installation complète était prête pour les récoltes, en juillet 1969. C'est dire avec quelle minutie le plan de construction avait été établi. Cette rapidité s'explique par un système relativement nouveau chez nous: coffrage coulissant; ce système permet la construction simultanée des murs extérieurs et des murs des cellules intérieures. Dès lors, il fallait que la construction suive le rythme imposé par la machine, c'est pourquoi 2 équipes de 10 heures travaillèrent sans relâche pendant 3 semaines.

Le silo, je vous l'ai dit, est d'une capacité de 2400 tonnes, les 31 cellules représentant l'équivalent d'un train de 240 wagons de chemin de fer. Quant aux dimensions, elles sont les suivantes: hauteur: 44.10 m en-dessus du sol, largeur: 10 mètres et longueur: 15 mètres. Une nouvelle voie ferrée industrielle relie directement le silo à la gare d'Estavayer; auparavant, un camion chargeait la marchandise au silo pour aller la décharger à la gare! En outre, une seule personne assure l'acheminement des produits dans le silo, par système électronique.

En ce qui concerne la construction elle-même, il a fallu 10 500 m² de coffrages coulissants, 125 tonnes de fers et 15 000 m³ de béton.

Le coût total pour la construction s'est monté à 865 000 francs, alors que les machines ont coûté 500 000 francs. Le financement de la construction et de l'aménagement du silo a été assuré par des crédits d'investissements et par autofinancement, ce dernier étant assuré par la participation des utilisateurs mêmes.

Cette réalisation constitue une réponse très rationnelle au besoin d'équipement, satisfaisant aux exigences modernes du conditionnement des céréales produites dans cette région.

Photos: M. Oberson, architecte, Courtepin

Propos recueillis par Max Jendly

ASCENSEURS MENETREY S.A. ROMONT



Ascenseurs - Monte-charge
Passe-plats.

Tél. (037) 52 11 33

Construction et transformation

Nombreuses références - Projets et devis sans engagements.

Constructions métalliques

SCHNETZLER S.A.

a exécuté les fenêtres
métalliques, escaliers, portes,
rampes.

Fribourg, tél. 2 25 74

**Entreprises
Electriques
Fribourgeoises**

INSTALLATIONS DE TOUS GENRES

Pérolles 25, Fribourg

Tél. 2 61 61

VOLETS A ROULEAUX

Fabrique de volets à rouleaux**Fribourg S.A.**1711 TREYVAUX
☎ 33 14 97

Lamelcolor sa

Estavayer-le-Lac Tél. 037 631792

Volets à rouleau en aluminium Stavia-Luxe et Stavia-Miluxe.

Rideaux à lames verticales Sundrape.

Stores à lamelles Lamelcolor.

**Carrelages —
Revêtements****A. DELMONICO
SA****1700 Fribourg**
Tél. 2 81 54**1712 Tavel**
Tél. 44 13 50**CONSORTIUM****Hogg-Mons &
Fils SA**

Bâtiments et génie civil

Avenue du Midi 23
1700 Fribourg**Jean Piantino
SA**

Entreprise de construction

Rue d'Alt 3
1700 Fribourg**A. BERNASCONI S.A.**

GYPSERIE — PEINTURE — PAPIERS PEINTS

Spécialités : Granosit — Aquafix
Granomax — Granopret
Granotex — Plastic en tous genres

Tél. 2 78 28 / 9 23 80 Bureaux: Tivoli 5, Fribourg

Les entreprises ETABLISSEMENTS TECHNIQUES ont exécuté:
l'installation électrique à courant fort

ETABLISSEMENTS TECHNIQUES S.A.
FRIBOURG - PAYERNE

MENUISERIE, FENÊTRES

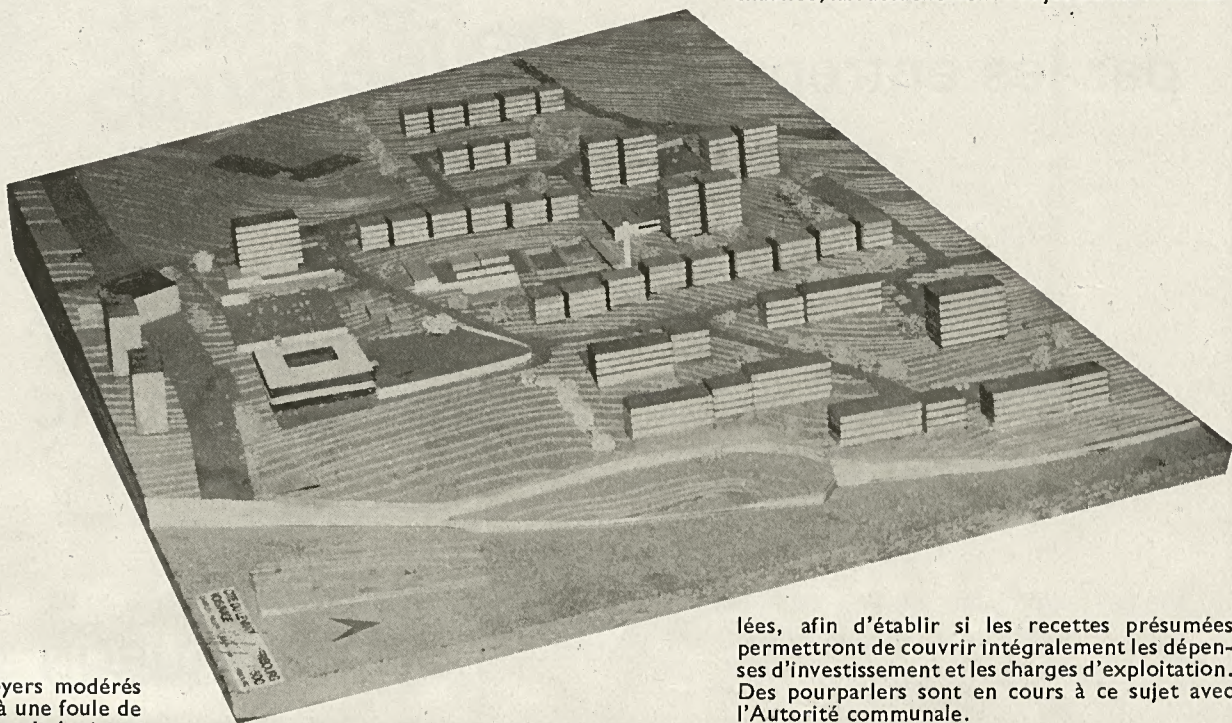
D. Papaux & Cie S.A.1711 TREYVAUX
☎ 33 14 95

Une initiative sociale de l'industrie fribourgeoise

LA CITÉ DU LEVANT de Torry/Fribourg

C'est en 1961 déjà qu'on commencé, sur l'initiative de la Chambre fribourgeoise du commerce et de l'industrie, les premières études d'un projet de cité à caractère social, LA CITÉ DU LEVANT, aujourd'hui en voie d'achèvement.

Photo Fribourg-Illustré



HLM confortables

Construire des habitations à loyers modérés (HLM), c'est se heurter d'emblée à une foule de problèmes d'ordre surtout psychologique. Comment expliquer aux intéressés qu'ils pourront disposer d'appartements correspondant à leur salaire... moyen? L'amour-propre l'emporte souvent sur la réalité pratique et beaucoup laissent ainsi s'échapper la bonne occasion qui leur était offerte d'alléger considérablement leur budget; cette réaction, quoique compréhensible au premier abord, ne se justifie pas; habiter un HLM, c'est simplement avoir la chance de vivre convenablement dans un appartement à la mesure de ses moyens.

Les initiateurs de LA CITÉ DU LEVANT ont certes rencontré les mêmes problèmes, mais la minutie avec laquelle ils ont élaboré leur projet a permis de les surmonter.

Apporter de l'eau au moulin

Créée le 18 janvier 1966, la «Société coopérative CITE DU LEVANT» prit en main l'initiative de la Chambre, cette dernière assumant la tâche — importante — du secrétariat de la société, et cela à titre gratuit. Il en va de même du Conseil d'Administration de la Société, composé de MM. Adolphe Merkle, administrateur-délégué de Vibro-Meter SA, président; Henri Vuille, président-directeur général de Vuille & Cie SA, vice-président; Henri Bardy, directeur de la Chambre fribourgeoise du commerce et de l'industrie; Alfred Brauen, directeur de Polytype SA et Hermann Elsner, directeur des Condensateurs Fribourg SA, le secrétariat du Conseil étant assumé par M. Alphonse Magnin, secrétaire adjoint de la Chambre de commerce. Les organes dirigeants de la Société recherchèrent dès le début le meilleur mode de financement de cette vaste entreprise. Se basant sur la circulaire du 17 décembre 1965, émanant du Département fédéral de l'Economie publique, qui invitait les caisses de retraites et autres institutions de prévoyance à s'intéresser au financement de la construction de logements, la société s'adressa aux entreprises du canton, qui répondirent très favorablement à cet appel. En effet, de tels placements correspondent au principe de la sécurité et sont d'un intérêt de premier ordre, car ils offrent la garantie désirée, sans revêtir de caractère spéculatif. La souscription de parts sociales à la Société coopérative de la Cité du Levant constitue un placement à long terme, sûr, dont la valeur augmente avec les années et qui offre, au surplus, un rendement intéressant.

C'est ainsi que les fonds propres de la CITE DU LEVANT furent fixés à 20% du chiffre total des investissements, provenant de souscriptions des fonds de prévoyance des entreprises fribourgeoises et des institutions sociales gérées par la Chambre de commerce. D'autre part, il a été

constitué deux emprunts hypothécaires auprès de 7 banques fribourgeoises, représentant un montant de 17 millions de francs. En outre, la construction de ce complexe social d'habitation est réalisée avec l'aide financière des Pouvoirs publics. Conformément à la loi fédérale du 19 mars 1965, concernant l'encouragement à la construction de logements, la Confédération, le canton et la commune de Fribourg allouent ensemble une subvention annuelle de 2% des investissements nécessaires, pendant une durée de 20 ans. De plus, la Confédération a accordé sa caution à l'emprunt hypothécaire en 2e rang, d'un montant de 5½ millions de francs.

LA CITÉ

Réalisée sur la base d'une étude élaborée par M. Charles Passer, architecte à Fribourg, la Cité du Levant comprend 288 appartements, dont 112 sont déjà occupés depuis le 25 juillet 1969, les autres étant disponibles au fur et à mesure de leur achèvement, en novembre 1969 (48 appartements), à fin janvier 1970 (96 appartements), et au début mars 1970 (32 appartements). Les locaux offrent un éventail complet de possibilités d'aménagement, à des loyers extrêmement intéressants: sans les charges, de Fr. 215.— à 230.— par mois pour les 2½ pièces, de Fr. 260.— à 280.— par mois pour les 3½ pièces, de Fr. 305.— à 320.— par mois pour les 4½ pièces et de Fr. 345.— par mois pour les 5½ pièces. La répartition de ces appartements se présente ainsi: 24 appartements de 2½ pièces, 146 de 3½ pièces, 106 de 4½ pièces, et 12 de 5½ pièces.

Le public avait été admis à visiter, à deux reprises au mois de mai 1969, un appartement-modèle complètement meublé. Cette initiative obtint un vif succès et de nombreuses demandes parvinrent au secrétariat. Actuellement, les inscriptions sont prises par la Société de surveillance générale immobilière SA, gérante des immeubles de LA CITÉ DU LEVANT. Un concierge permanent a été engagé pour s'occuper de l'ensemble du complexe de la CITE DU LEVANT, alors que des concierges à mi-temps ont été choisis parmi les locataires. Le service de la centrale

thermique — composée de 3 chaudières de 200 000 litres chacune — a été attribué à un locataire possédant les connaissances professionnelles requises pour assumer cette responsabilité.

La CITE DU LEVANT est complétée par un garage souterrain conçu par MM. Cuony et Anthonioz, architectes, pouvant abriter 121 voitures. A ce jour, 60 places sont déjà occupées.

L'équipement sociologique de LA CITÉ DU LEVANT, comprenant une garderie d'enfants, une école enfantine et une piscine couverte et chauffée, fait actuellement l'objet d'études détaillées, afin d'établir si les recettes présumées permettront de couvrir intégralement les dépenses d'investissement et les charges d'exploitation. Des pourparlers sont en cours à ce sujet avec l'Autorité communale.

Rendre à César

Il est évident que les appartements de la CITE DU LEVANT sont destinés, avant tout, aux familles dont les revenus sont moyens, pour ne pas dire modestes. Les conditions exigées pour obtenir un appartement subventionné sont définies par la loi fédérale du 19 mars 1965. Chaque inscription est donc examinée à la lumière de ces dispositions. Certains cas sont parfois soumis, pour préavis, à l'Office cantonal du logement, qui épaulé efficacement la Société coopérative de la CITE DU LEVANT par son obligeante collaboration.

Selon les dispositions légales en vigueur, ces logements subventionnés sont ainsi réservés aux familles dont le revenu brut — déduction faite des frais pour son obtention selon les règles valables en matière d'impôt pour la défense nationale — ne dépasse pas six fois le prix du loyer. Ce revenu ne doit, en aucun cas, être supérieur à 16 000 francs par année. Il comprend le revenu total du chef de famille, la moitié de celui de l'épouse et le tiers de chacun des enfants vivant en ménage commun. Au revenu brut autorisé s'ajoute un montant de 1200 francs pour chaque enfant mineur ou dont la formation n'est pas achevée, à condition que le chef de famille subvienne à son entretien. La fortune de la famille ne doit pas dépasser 30 000 francs, cette limite étant augmentée de 3 000 francs pour chaque enfant mineur ou dont la formation n'est pas achevée, toujours à la condition qu'il soit à la charge du chef de famille. Est assimilée aux enfants — à l'exception de l'épouse — toute autre personne à charge du chef de famille.

La CITE DU LEVANT témoigne du sens social des milieux industriels groupés au sein de la Chambre de commerce, ainsi que de leurs institutions de prévoyance. Cette heureuse initiative du patronat fribourgeois permet à de nombreuses familles à ressources modestes d'obtenir, à des conditions avantageuses, des logements plaisants, confortables, dotés d'installations modernes, situés dans un cadre extrêmement calme, ensoleillé et entouré de verdure.

mj

Tous travaux de parqueterie,
ponçages et imprégnations

Parqueterie de Fribourg

F. Egger & Fils

Rue de l'Industrie 8A
Tél. 229 37

Les travaux d'**installations sanitaires** et de **fer-blanterie** de la CITÉ DU LEVANT ont été exécutés par les entreprises:

RAYMOND BARDY

ALPHONSE CLERC

G. DURUZ S.A.

JOS. FISCHER

ROBERT MAURON & FILS

PYTHOUD FRÈRES, Monséjour 11

électricité richon sa fribourg

richon sa

fribourg



ÉTANCHÉITÉ S/A

Toitures
Étanchéité
Eternit
Asphaltage
Isolation
Chapes



Tél. 2.81.21 Tivoli, 5 FRIBOURG

Menuiserie intérieure
Agencements
Boiseries de bureaux
Agencement atelier

Menuiserie — Agencements

MAURON

+ Maîtrise fédérale

MARCEL MAURON
1751 Prez-vers-Noréaz



Cité du Levant

L'étude générale pour les installations de chauffage et ventilation a été exécutée par notre bureau technique.

La centrale de chauffe, les conduites à distance et les sous-stations des immeubles ont été construites par notre personnel et elles représentent la plus grande réalisation dans ce **domaine** sur la place.

SULZER conseille, projette, étudie et réalise toute installation que ce soit pour votre villa ou pour les plus grands complexes.

J. Giller
SA

Entreprise générale de revêtement de sols

Parquets en tous genres:

Mosaïque massif

Pavés de bois

Ponçage – Imprégnation

Tapis – Lino – Plastique

Monséjour 42

Fribourg Tél. 24410

8 000 m² de

plastofloor

DOMUS

le revêtement idéal pour bâtiments H.L.M.

ont été posés par:

Consortium des sols "plastique pour grandes réalisations

SOLESA SA

Rue St-Pierre 18 Tél. (037) 92812

CHIFFELLE et Cie

Rue de Romont 22 Tél. (037) 21167

1700 FRIBOURG

technicair

ventilation
climatisation
réfrigération
séchage
dépolluissage



bureau Lausanne

place Pépinet 2 ☎ 021 22 59 26

bureaux régionaux : Genève - Sion - Bienne - Berne - Zurich - Lugano

ventilation mécanique
des locaux sanitaires et
des cuisines
et ventilation des abris PA

Walter Sassi

carrelage — revêtement — mosaïque — ponçage
des fonds

Fribourg

Téléphone 2 84 63

TRAVAUX DE MENUISERIE
EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE
FENÊTRES + ARMOIRES



69/3

WINCKLER S.A. FRIBOURG
TEL. 2 25 71

Les promoteurs de la CITÉ DU LEVANT
se sont assurés la collaboration de

TECNOSERVICE S.A.

BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES

Electricité **P. Schœnenweid S.A.**

Installations électriques en tous genres
Vente de tous appareils électriques

Lumière - Force - Chauffage - Téléphone - Sonnerie

Rue de Lausanne 44

1700 FRIBOURG

Téléphone magasin: 2 16 60

1
8
9
1



ASCENSEURS
GENDRE
FRIBOURG

L'Ascenseur qui monte

Nuoffer S.A.

CHAUFFAGE ET VENTILATION — SERVICE DE DÉPANNAGE

1700
FRIBOURG

la page de madame

Le Courrier de Madame

Madame. Je suis une fidèle lectrice de votre journal et je trouve que vous avez une très bonne idée de faire une «page de Madame» et un courrier des lecteurs. C'est une des choses qui manquaient au Fribourg-Illustré. Ceci dit, je veux vous parler d'un problème qui m'inquiète.

Il s'agit d'un de mes enfants. J'en ai quatre, âgés de 11, 9, 4 ans, et 6 mois. Depuis quelques temps, mon avant-dernier a adopté une attitude inexplicable et très déroutante; de gai et bavard, il est devenu très renfrogné. Il fait tout le temps des caprices et a même un jour piétiné le hochet de sa petite sœur. Il lui arrive souvent de faire dans sa culotte. L'autre jour, il a refusé de boire son déjeuner dans son bol, comme d'habitude, et a réclamé un biberon. Mais ce n'est pas le plus grave. Le boulanger de ma rue m'a dit hier soir qu'il avait vu mon fils voler — il faut bien dire le mot — un bonbon à l'étalage.

Chère Madame, je suis très inquiète. Qu'arrive-t-il à mon petit bonhomme? Il était jusque là mon préféré, mais j'ai peur qu'il devienne un petit voyou. Je n'ose pas en parler à mon mari. Que faut-il faire? Punir, peut-être, mais de quelle façon?

Mme A. Sch. à Fribourg

(Réd.) Chère Madame. Comme j'ai été contente de lire votre lettre! Et ce pour deux raisons: d'abord de voir que l'idée du courrier des lecteurs rencontre le succès — puisque vous m'avez écrit avant même que paraisse la première Page de Madame — et puis... eh bien, j'aimerais n'avoir à résoudre que des problèmes aussi simples que le vôtre! Oui, chère Madame, votre problème est courant et vous n'avez aucune raison de vous inquiéter. La situation est claire: votre fils, en se rendant aussi désagréable que possible, ne cherche qu'à attirer l'attention sur lui. Pourquoi? Parce qu'il trouve que depuis l'arrivée à la maison de cette intruse — la petite sœur — on ne s'occupe plus assez de lui. Auparavant, c'était lui le «petit dernier», le centre d'intérêt et le plus gâté de vos enfants; vous le dites vous-même. Et subitement, cela cesse, parce qu'un autre bébé est arrivé! Vous savez, à 4 ans on n'est encore qu'un tout petit garçon, et voir Maman apporter tous ses tendres soins à une petite chose ininté-

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, FRIBOURG-ILLUSTRÉ consacrera à l'avenir quelques colonnes à l'attention des lectrices du journal.

A l'heure où l'on parle de suffrage féminin et d'émancipation de la femme, il est temps que nous présentions, en une rubrique spéciale, quelques problèmes essentiellement féminins. Le courrier de Madame permettra aux lectrices de faire part de leurs problèmes, auxquels des spécialistes tenteront de donner les solutions qui leur sembleront adéquates, et des suggestions que FRIBOURG-ILLUSTRÉ mettra au service de toutes les lectrices. Enfin, nous présenterons les nouveautés de la mode, du maquillage, des aménagements d'intérieur, des appareils ménagers, etc.

Cette innovation s'inscrit dans l'essai de renouveau de notre journal qui veut, dans la mesure de ses moyens, être le reflet le plus dynamique et actuel de la vie fribourgeoise.

La rédaction

ressante qui crie et fait dans sa culotte, cela ne peut que vous rendre jaloux. Oui, Madame, votre «petit bonhomme» est tout simplement jaloux. Il désire ardemment qu'on l'aime, autant si ce n'est davantage qu'avant la petite sœur. En vous occupant plus du bébé que de votre fils, vous avez fait une erreur; heureusement, elle n'est pas irréparable. Sachez d'abord que voler un bonbon n'est pas plus grave que de réclamer un biberon, malgré les apparences. Voyant que le coup du biberon ne marchait pas, votre fils a voulu attirer votre attention en commettant un acte plus sérieux.

Surtout ne le punissez pas! Votre attitude doit se résumer dans ces 3 mots: **encore plus d'amour**. Le devoir d'une mère est de montrer à ses enfants combien elle les aime. Rassurez votre fils, en lui montrant que vous ne l'oubliez pas et que vous l'aimez toujours, malgré la petite sœur. N'hésitez pas à lui consacrer beaucoup de temps, quitte à laisser crier Bébé un quart d'heure, ce qui ne lui fera pas de mal. Prenez-le sur vos genoux et câlinez-le comme avant; vous serez étonnée de son rapide changement! Confiez-lui aussi quelques responsabilités, pour lui faire comprendre que vous comptez sur lui, parce qu'il est déjà un petit homme.

Et parlez-en à votre mari. Il serait bon que lui aussi témoigne une plus grande affection à l'égard de son fils.

Voilà, Madame; vous voyez qu'il n'y a aucune raison de s'alarmer. Tenez-moi au courant. Je suis sûre que tout va s'arranger très vite.

Mireille

Madame au Comptoir de Fribourg 1969

ou Réflexions sur les machines à laver la vaisselle

En accompagnant mon mari au Comptoir, l'autre jour, je n'avais qu'une idée en tête: les machines à laver la vaisselle. J'ai beau cuisiner honnêtement deux fois par jour et tenir propres mes enfants et ma maison, je ne suis pas pour «la femme au foyer», ou plutôt, je suis pour l'allègement des tâches de la maîtresse de maison! Et parmi les corvées ménagères, la vaisselle est bien celle qui me rebute le plus.

Rêvant devant les alléchantes publicités dont les magazines regorgent, j'avais fini par me persuader qu'il y a autant de raisons d'acheter une machine à laver la vaisselle qu'une machine à laver le linge. C'est donc impatient et déjà presque conquise que j'abordais les stands d'articles électro-ménagers.

Eh bien Mesdames, disons-le tout de go: j'ai été franchement déçue, et ce n'est pas encore cette année que je câlinerai mon mari pour avoir cette fameuse machine! Ce qui m'a d'abord effrayée, c'est le prix élevé des machines à laver la vaisselle. Je me suis documentée et puis vous affirmer qu'elles coûtent beaucoup moins cher dans d'autres pays. La machine à laver la vaisselle reste donc un luxe. Mais ce qui m'a surtout dissuadée de mon projet, c'est finalement l'efficacité toute relative de ces machines. En effet, Mesdames, qu'est-ce qui nous ennuie le plus dans la vaisselle? Les casseroles, bien sûr! Personnellement, je préfère laver une douzaine d'assiettes qu'une casserole et une poêle. Or, et c'est cela le plus ennuyeux, les machines ne parviennent pas encore à récupérer parfaitement les casseroles. Il est nécessaire de les «dégrossir» auparavant, et il n'est pas question de confier à la machine une casserole où les aliments ont attaché. Que reste-t-il alors de la légende dorée de la machine à laver la vaisselle? Et surtout, Mesdames, ne croyez pas aux machines qui soi-disant «ménagent votre verrerie mais nettoient énergiquement vos casseroles»; cela ne peut pas être vrai. Vos casseroles seront peut-être nettes, mais elles n'auront plus de mancher!

Il ne faut pas oublier non plus que la poudre à laver que l'on met dans les machines coûte cher, et qu'il faut aussi nettoyer régulièrement la machine! Que sans adoucisseur d'eau, votre machine devient une machine à abîmer la vaisselle, d'où prix encore plus élevé. Enfin, pour terminer ce «réquisitoire», il faut constater qu'il nous faut environ 10 à 15 minutes pour faire une vaisselle; la machine, elle, met au moins 35 minutes...

Les machines à laver le linge sont maintenant au point. Patientons quelques années et nous pourrions reconsidérer l'achat d'une machine à laver la vaisselle. En attendant, je la recommande quand même aux restaurants, collectivités et familles très nombreuses.

Cécile

Le maquillage Automne-Hiver

De Paris nous parviennent les dernières nouvelles en matière de beauté féminine, que la lectrice fribourgeoise accueillera avec intérêt.

Cette année, votre maquillage, Madame, sera discret, léger, subtil, mais plus jeune et plus flatteur que jamais. Tout d'abord, finies les paupières alourdies d'un épais trait d'eye-liner noir ou bleu dur; les paupières s'orneront d'un fard ou d'une ombre délicate, dans les tons pastels. Le trait d'eye-liner sera le plus fin possible et dépassera à peine le coin externe de l'œil. Par contre, l'accent sera mis sur les cils, et le port de faux-cils ou de demi-cils (pour celles qui n'osent pas...) est recommandé. Cils généreusement fardés qui soulignent et agrandissent l'œil en donnant un regard doux et mystérieux, féminin en diable. (Mais attention, pas de «barrière de cils»!) Le fond de teint sera plutôt doré et le fard à joues franchement rose. Les lèvres seront, ou bien d'un beau rouge franc, ou bien (surtout pour les jeunes femmes) délicatement colorées de rose transparent et nacré. Un nuage de poudre extrêmement fine terminera ce maquillage, gai, naturel et «dans le vent».

Cécile

Mesdames,
confiez-nous
vos problèmes
faites-nous part
de vos suggestions

NOTRE ADRESSE:

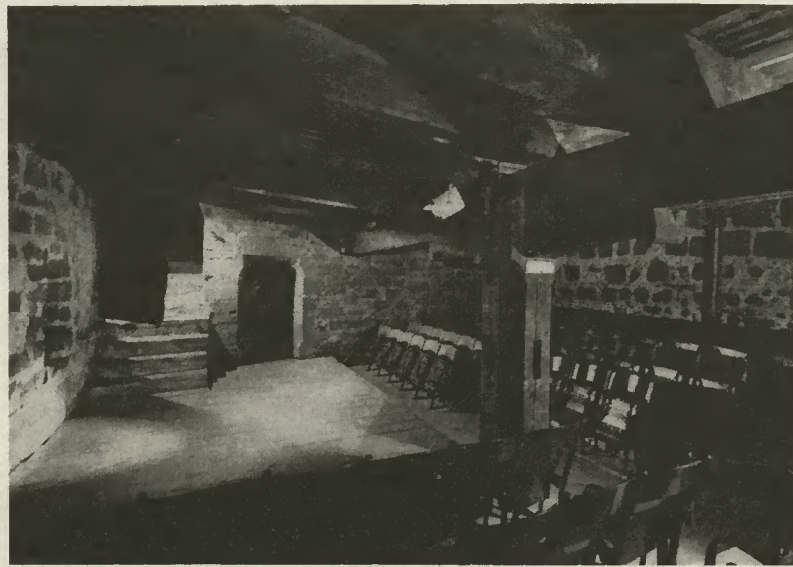
FRIBOURG-ILLUSTRÉ

LA PAGE DE MADAME

Route de la Glâne 35

1700 FRIBOURG

Le Théâtre au Stalden offre aux spectateurs deux faces, les spectateurs étant en contact «intime» avec les comédiens.



Théâtre au Stalden

AN 2

Lieu de rencontre de tous mouvements artistiques de Suisse, sans distinction de langues, le Théâtre au Stalden, a commencé sa deuxième année d'activité. Le programme prévu est alléchant, mieux élaboré et plus cohérent que l'an dernier. Mais après 18 mois d'existence — et avant d'aborder le futur — il est nécessaire de faire le point. Le Théâtre au Stalden, qui vit en grande partie grâce à l'apport bénévole de ses membres, offre au public fribourgeois

plus de cinq représentations de spectacles différents par semaine; son budget s'en ressent, et même une participation à 100% des spectateurs ne pourrait l'équilibrer. Seules des subventions régulières de la ville et du canton de Fribourg, complétées par l'apport de l'Association des Amis du Théâtre au Stalden, récemment fondée, permettront au STF de développer sa part déjà grande à la vie culturelle fribourgeoise.

Gratter le plâtre

La première activité du Théâtre au Stalden a été l'aménagement d'une très belle cave du 16e siècle, dans la vieille ville de Fribourg. Des jeunes, principalement des membres du Théâtre universitaire, ont consacré plusieurs milliers d'heures de travail bénévole à la rénovation de ce vaste local à la Samaritaine 3 — non loin du Stalden — et en ont fait un théâtre de poche. Des personnalités de la ville — parmi lesquelles il faut citer M. Rudolf Geisinger, propriétaire des locaux — ont participé à l'entreprise à des degrés divers.



Théâtre de poche

Le théâtre a été inauguré le 23 avril 1968, en présence de nombreux représentants des autorités cantonales et communales, ainsi que de la presse, de la radio, de la TV et du ciné-journal suisse. Depuis cette date, la ville de Fribourg ne possède pas seulement l'un des plus beaux théâtres de poche de Suisse, mais surtout son propre théâtre, qui organise quotidiennement des manifestations culturelles.

Autour du théâtre s'est constitué bientôt un groupe d'amis, qui tentent ensemble de conduire le plus sûrement possible les premiers pas de ce «débutant» bienvenu.

Aujourd'hui, le Théâtre au Stalden dispose de trois groupes, d'expression française, allemande et anglaise, d'un groupe de folk-song et d'un trio de jazz. Il est prévu d'y adjoindre un ensemble de musique de chambre. La plupart des artistes sont des non-professionnels.

Les problèmes multiples que pose un centre culturel trilingue et très diversifié sont traités, dans le cadre d'une organisation rigoureuse, avec le concours d'un directeur employé à plein temps. Cette formule permet également d'assurer une meilleure continuité dans le travail.

Rétrospective 1968-1969

Depuis la création du théâtre, quelque 14 000 spectateurs ont participé à plus de 200 manifestations, dont certaines ont eu lieu à l'Aula de l'Université. Des représentations théâtrales, des concerts, des récitals poétiques, des soirées de mime, composent un programme éclectique très varié; les groupes invités, suisses et étran-



gers, donnent à cette jeune scène une note internationale. Certaines des manifestations organisées par le Théâtre au Stalden ont été reconnues d'importance nationale.

Avec la RENCONTRE D'ECRIVAINS SUISSES, l'activité du Théâtre au Stalden a largement dépassé le cadre local. Près de 100 écrivains, éditeurs et journalistes, ont passé quelques jours en novembre 1968, en tant qu'invités officiels. Ils ont participé à des lectures et à des discussions, et certains jeunes auteurs ont eu l'occasion, peut-être pour la première fois, de se présenter devant un public averti et d'attirer l'attention des éditeurs présents, lors des lectures libres.

Premier spectacle présenté dans le nouveau Théâtre au Stalden: «Mississippi Melody», lors de l'inauguration officielle, le 23 avril 1968.

Au début du mois de juin 1969, la SEMAINE DES THEATRES UNIVERSITAIRES SUISSES a réuni sept troupes d'étudiants. Au cours de cette rencontre, huit représentations ont permis de constater la diversité et la qualité du travail effectué au niveau du théâtre universitaire.

Au cours de cette première année, la troupe française du Théâtre au Stalden, fondée en octobre 1968, a présenté trois réalisations: «Théâtre de Chambre», spectacle composé de deux pièces de Tardieu «Un mot pour un autre» et «Un geste pour un autre», et d'une pièce de Ionesco «Scène à quatre». Au printemps, la troupe a présenté un spectacle monté en commun, inspiré de textes qui n'étaient pas, initialement, destinés à la scène. En été 1969, Arrabal a été choisi pour un spectacle de deux pièces «Pique-Nique en campagne» et «Guernica».

La troupe allemande a été créée en 1966 déjà. Elle a monté, dans le cadre de l'Aula de l'Université, «La muraille de Chine» de Max Frisch, et «Traumspiel» de August Strindberg. C'est avec la pièce de Tennessee Williams, «Mississippi Melody», que cette troupe a inauguré les propres spectacles du Théâtre au Stalden. Elle a poursuivi ses activités, en été 1968, avec «Fuchsjagd» d'Agatha Christie, A la reprise, une création d'Otto Spirig, membre du Théâtre au Stalden, «Vor der Ankunft», a été choisie, qui a occupé la troupe alémanique tout l'hiver dernier. C'est donc en juin de cette année qu'a été présentée la dernière réalisation; composée de trois pièces de Slawomir Mrozek: «Karol», «Striptease» et «Eine wundersame Nacht».

Premier spectacle de la troupe française du Théâtre au Stalden: «Un geste pour un autre» de Jean Tardieu.

Centre de culture

Sa situation «à cheval sur deux langues», son plurilinguisme et les manifestations importantes qu'il a organisées donnent au Théâtre au Stalden la possibilité d'être, sur le plan national, un lieu de rencontre et de travail en commun.

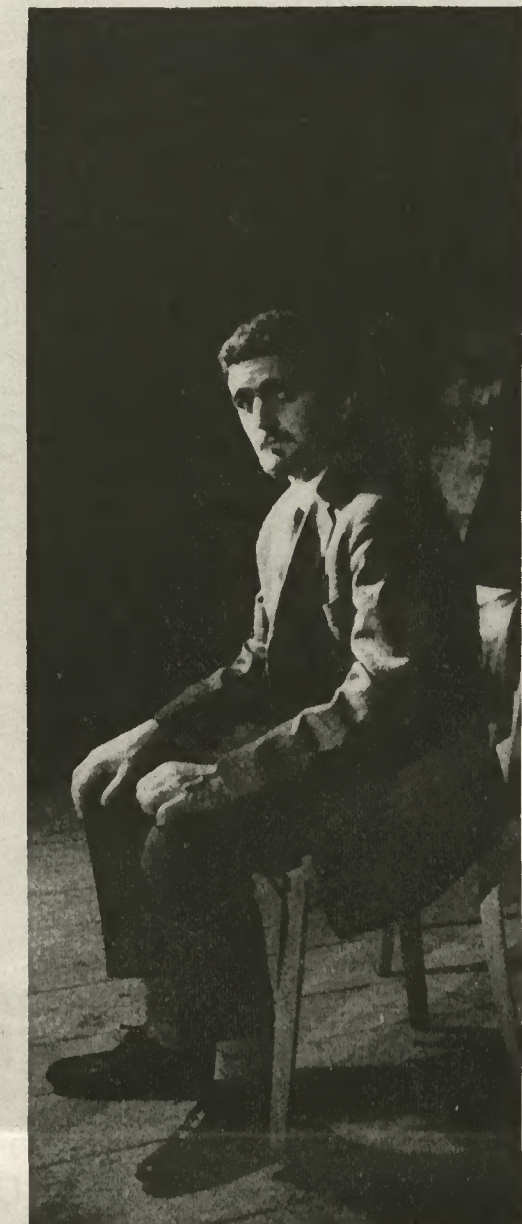
Par les représentations scolaires (prix fortement réduits), les représentations organisées dans d'autres communes du canton de Fribourg et les cours d'art dramatique, le Théâtre au Stalden contribue au développement culturel de l'ensemble du canton. Les nombreux spectateurs qui viennent régulièrement au Stalden de tous les points du canton l'attestent.

A Fribourg même, non seulement le Théâtre au Stalden organise la majorité des manifestations culturelles, mais il compte également le plus grand nombre de spectateurs. SON BUDGET DEPASSE LARGEMENT LA SUBVENTION TOTALE ALLOUEE PAR LA VILLE POUR L'ENSEMBLE DES REPRESENTATIONS THEATRALES ET DES CONCERTS.

Les commentaires paraissant régulièrement dans la presse locale et suisse, ainsi que la radio et la télévision, démontrent clairement la valeur du travail effectué par le Théâtre au Stalden, et cela aussi bien sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif.



Spectacle français STF en 1969: «Cabaret-Théâtre».



Spectacle de la troupe allemande du STF en 1969, 3 pièces de Slawomir Mrozek.

Dernier spectacle de la saison 1968-1969 de la troupe française STF: «Pique-Nique en Campagne» de Arrabal (notre photo), suivi de «Guernica» du même auteur.

Suite à la page 18.



THÉÂTRE AU STALDEN AN 2 (Suite)

Spectacle populaire de la troupe allemande STF, la pièce policière d'Agatha Christie «Fuchsjagd».



Le Théâtre au Stalden, outre ses trois troupes de théâtre, dispose d'un groupe de folk-song et d'un trio de jazz. Notre photo, le Max Jendly jazz trio.

SOS DU THÉÂTRE AU STALDEN

LA SURVIE DES FOYERS
CULTURELS DE FRIBOURG
NE DÉPEND QUE DE L'ÉTUDE
D'UNE VÉRITABLE POLITIQUE
CULTURELLE FRIBOURGEOISE



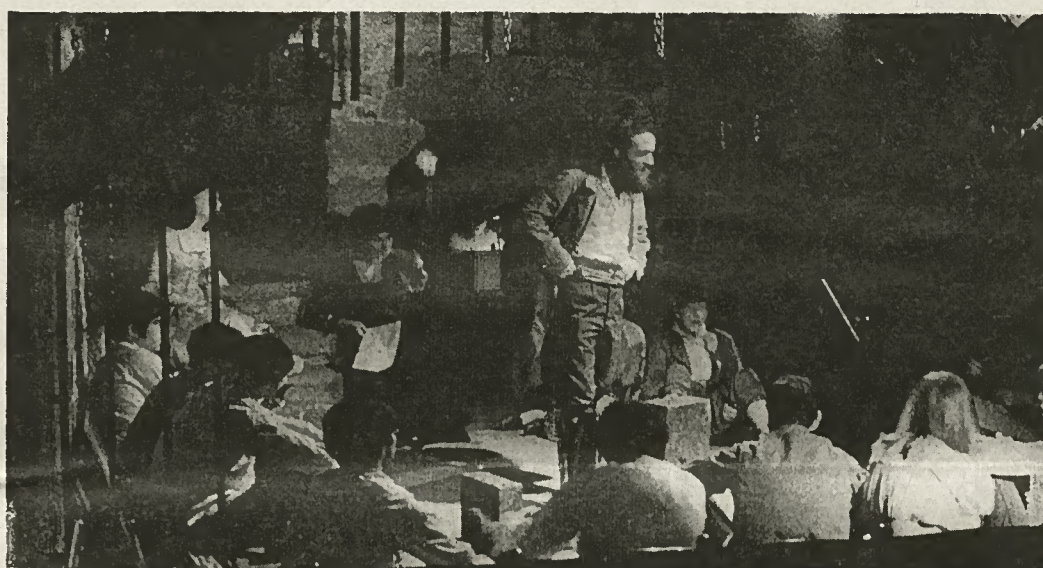
Les photographies de ce reportage ont été prises par M^{lle} Eliane Laubscher et MM. Benedikt Rast, Peter Röhlin et Max Jendly.



Première création collective de la troupe allemande du Théâtre au Stalden «Vor der Ankunft» de Otto Spirig (deuxième depuis la gauche sur notre photo), qui créa la trame et la musique de la pièce.



Actuel spectacle de la troupe française du Théâtre au Stalden: «La Paix du Dimanche», de John Osborne, drame psychologique en 3 actes et 5 tableaux.



La troupe anglaise STF s'est attaquée, en 1968-69, à une pièce extrêmement difficile, vu le grand nombre de comédiens demandé par la pièce et la partition musicale délicate à composer. Cette dernière a été écrite par M. Michel Fletcher. Notre photo: un instantané du «Beggars' Opera», de John Gay.

Le Théâtre au Stalden descend dans la rue

Les statistiques du théâtre révèlent un petit 57% de participation sur l'ensemble des spectacles. Pourcentage encore minime, mais déjà réjouissant si l'on tient compte du fait qu'avant l'ouverture du Théâtre au Stalden — hormis les salles de cinéma — aucun établissement de Fribourg n'offrait autant de spectacles. Malgré tout, la participation du public — et avant tout, la participation des étudiants de l'Université — est encore timide. Les responsables du théâtre veulent dès lors aller au devant du public, puisque ce dernier ne vient pas de lui-même; c'est ainsi que la troupe française veut présenter, en été 1970, un spectacle de plein air, sur toutes les places de la ville.

Il est temps que Fribourg dynamise son slogan «Ville d'art et d'études»; le Théâtre au Stalden y contribue déjà, et il mérite dès lors une plus grande attention de la part du public et des autorités fribourgeoises. mj

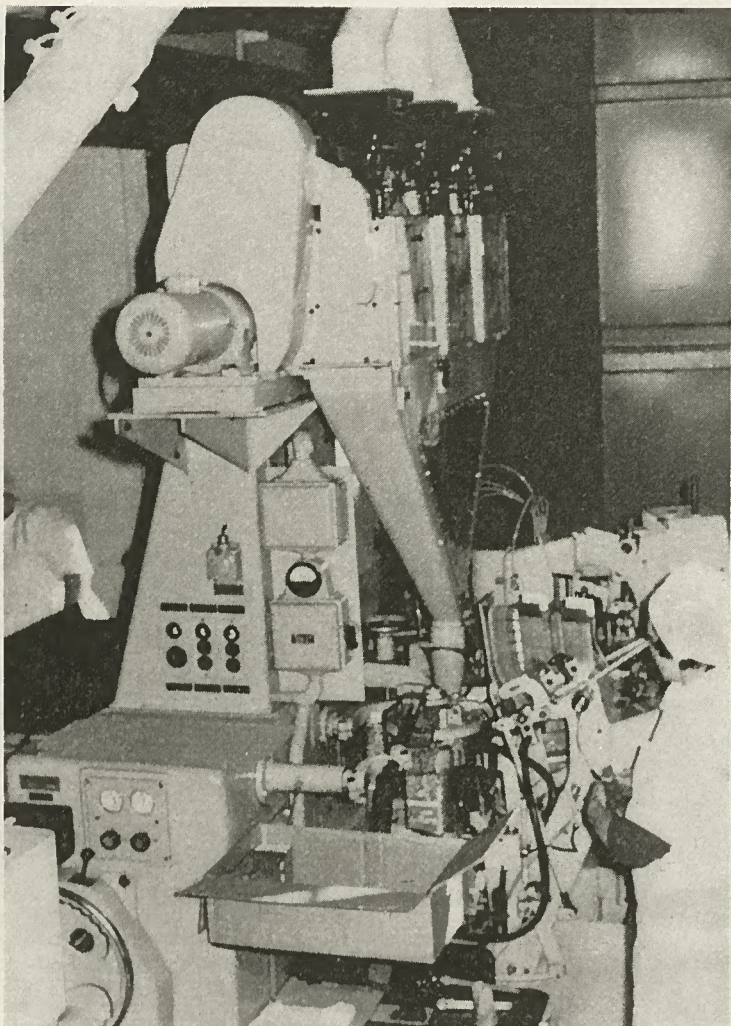
LE THÉÂTRE AU STALDEN EN CHIFFRES

Les résultats publiés ci-dessous s'appliquent à la période allant du 23 avril 1968 au 2 juillet 1969.

Nombre de manifestations au Stalden	192
Nombre de spectateurs au Stalden	11 024
Nombre de manifestations à l'Université	10
Nombre de spectateurs à l'Université	2 790
Représentations en allemand	76
Nombre de spectacles différents	21
Représentations en français	51
Nombre de spectacles différents	22
Soirées musicales	66
dont: musique de chambre	15
jazz	16
folk-song	18
opéra	17
Sur ces chiffres, 69 représentations ont été produites par des membres du théâtre, les autres représentant des groupes invités.	
Nombre de représentations à l'extérieur	12
dont: Lausanne	3 (théâtre)
Morat	2 (théâtre)
Romont	2 (théâtre — jazz)
Stans	1 (folk-song)
Zurich	4 (théâtre)
Représentations spéciales pour les écoles de Fribourg	6
Expositions de peinture	6

Budget annuel de la saison 1969-1970

Frais généraux (loyer, assurance, publicité, droits d'auteurs, etc.)	30 850.—	
Cachets aux artistes et coût des propres productions STF	40 000.—	
Rentrées (vente de billets d'entrée et dons lors de représentations)		36 800.—
Subventions et cotisations des membres du théâtre		3 200.—
Totaux	Fr. 70 850.—	40 000.—
DEFICIT annuel budgété		30 850.—
	Fr. 70 850.—	70 850.—
DEFICIT annuel budgété		30 850.—
	Fr. 70 850.—	70 850.—
DEFICIT annuel budgété		30 850.—
	Fr. 70 850.—	70 850.—



VILLARS S.A.

PASSE A L'ELECTRONIQUE

La fabrique de chocolat et produits alimentaires Villars SA, rajeunie, a changé de politique de fabrication et a opté, pour sa nouvelle annexe, pour la solution de l'ordinateur, marquant ainsi sa détermination de se tourner résolument vers l'avenir.



Récemment mises en services, les nouvelles installations de la rôtisserie de café sont commandées électroniquement à l'aide d'un programme traduit en cartes perforées et ont permis d'améliorer très sensiblement les rendements de ce secteur de fabrication. Cette rationalisation est allée de pair avec une nette amélioration de la qualité des cafés rôtis, grâce à la stabilisation constante du degré de rôtissage des grains de café.

Un nouvel entrepôt permet de stocker le café vert, de différentes provenances. Cette matière première, déjà triée des centaines de sortes fournies par les pays producteurs, est d'ores et déjà de première qualité. Cette marchandise est transportée par pneumatique qui alimente les cellules d'un silo de café vert pouvant contenir 45 tonnes de produit. Auparavant, une installation aura permis le nettoyage et le dépoussiérage du café.

DU CAFÉ A 30 MÈTRES/SECONDE

L'écoulement des 15 cellules du silo est fait par cartes perforées et commandes électropneumatiques, et permet de composer les mélanges souhaités. Le mélange (charge de 90 kg), après avoir été pesé par un système de balance également automatique, est conduit vers les machines à rôtir à la vitesse de 30 m par seconde. Cette charge de café est rôtie pendant quelque 15 minutes à des températures de + 200°C, puis elle est vidée dans un refroidisseur avec brasseurs, alimenté à l'air froid. Les pulpes de café qui apparaissent au rôtissage sont aspirées et brûlées dans un four d'incinération, évitant ainsi tout déchet et pollution de l'air.

Lorsqu'il a été refroidi, le café est aspiré par des transports à basse pression dans un appareil à épierrer. Puis, le spécialiste rôtisseur dirige le café de son pupitre de commande vers la balance pour enregistrer les rendements et pertes de poids lors du rôtissage. Le poids net est imprimé sur un ruban de contrôle permettant, avec les enregistreurs de température, de durée de rôtissage et les échantillons prélevés, un contrôle rigoureux de chaque charge de fabrication.

50 CORNETS A LA MINUTE

Des rubans de transport amènent ensuite le café rôté dans de nouveaux silos qui peuvent recevoir 10 sortes de café. Enfin, 2 machines automatiques à emballer les cornets de 250 g. de café rôté en grains sont installées sous les silos. La capacité de ces machines est de 50 cornets à la minute. Ces derniers sont ensuite acheminés vers une fardeleuse qui suremballe les cornets par 6 unités. Enfin, une installation séparée permet le remplissage destiné aux grands consommateurs.

Précisons encore que cette installation a nécessité 14 pupitres de commande électrique qui travaillent avec des tensions de 24-60-220 et 500 V. 30 km de câbles et de fils électriques relient les différents appareils. Le transport pneumatique du café a nécessité en outre l'installation de 150 m de conduites. Notons enfin que les machines à rôtir sont chauffées avec le gaz de la ville de Fribourg.

Précisons pour terminer que le coût de ce nouveau département de rôtissage de café s'est élevé à quelque 2 millions de francs.

BAI SA

Entrepreneur diplômé

BATIMENT — GÉNIE CIVIL

FRIBOURG

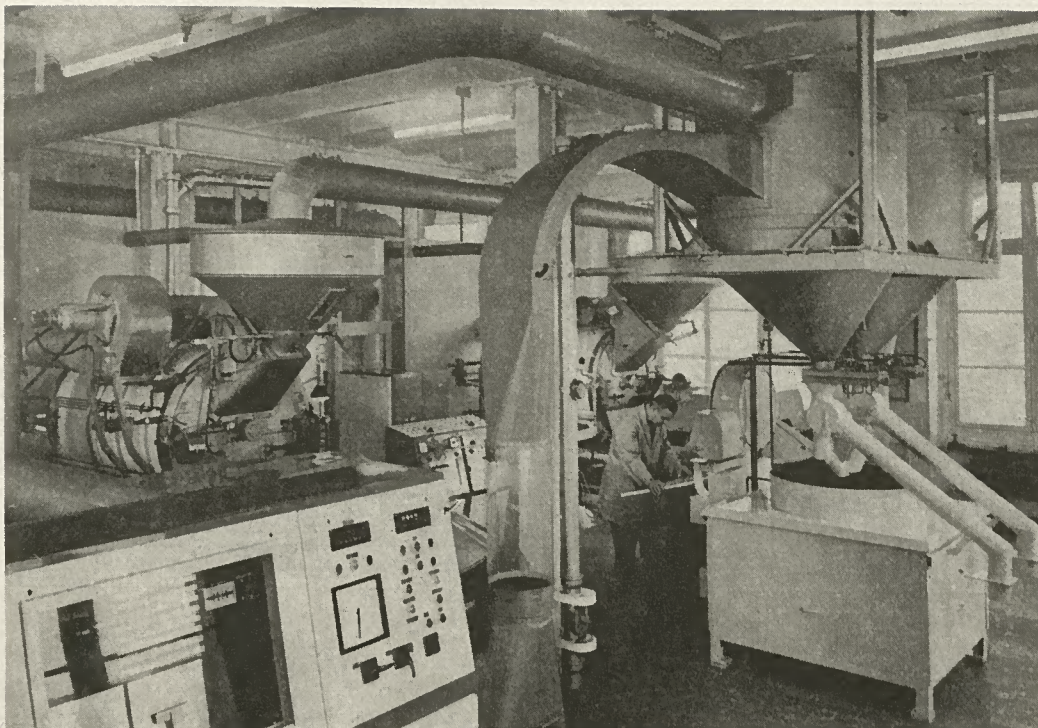
Rte Vignettaz 63 ☎ 246 65

Travaux de charpente
et de menuiserie

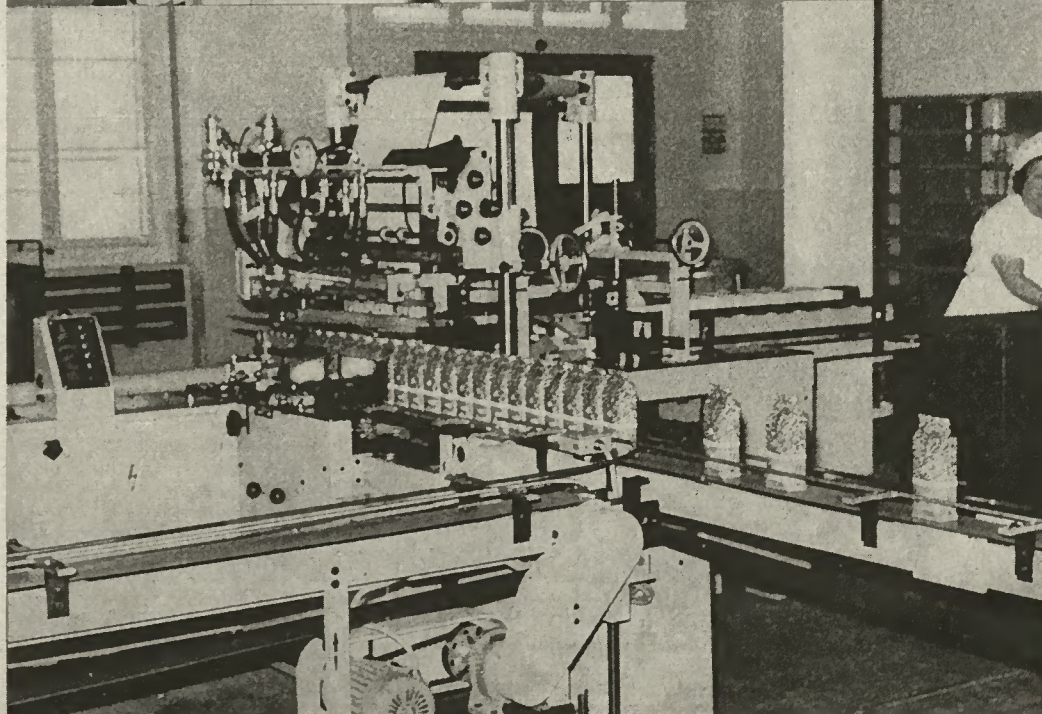
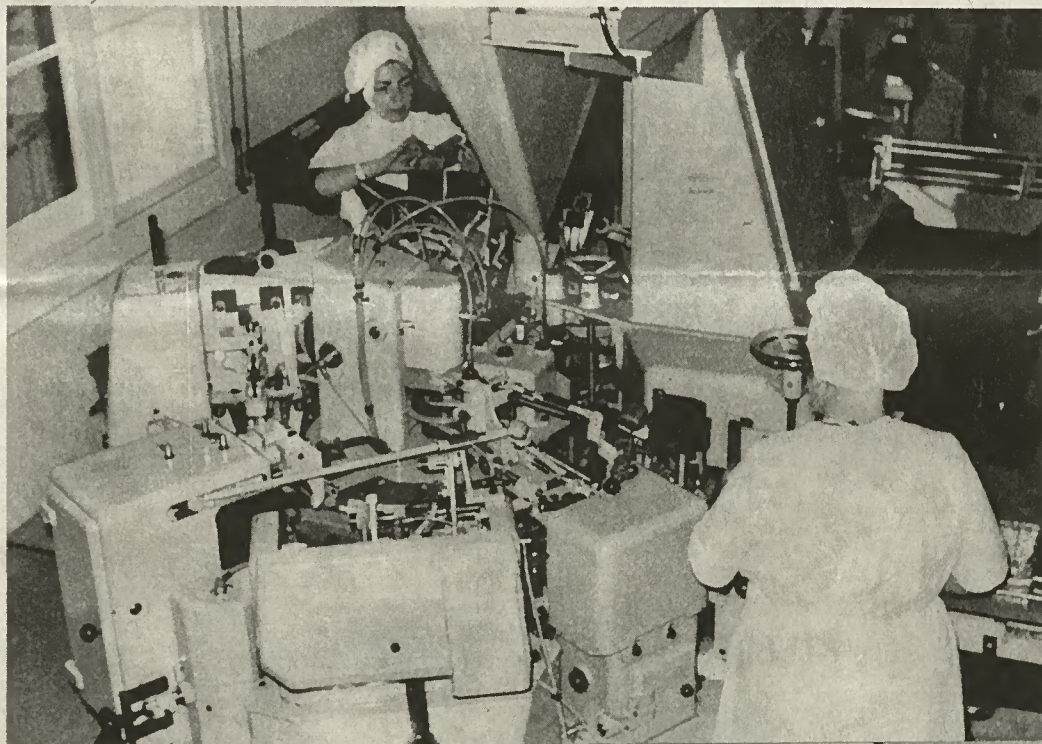


69/3

WINCKLER S.A. FRIBOURG
TEL. 2.25 71



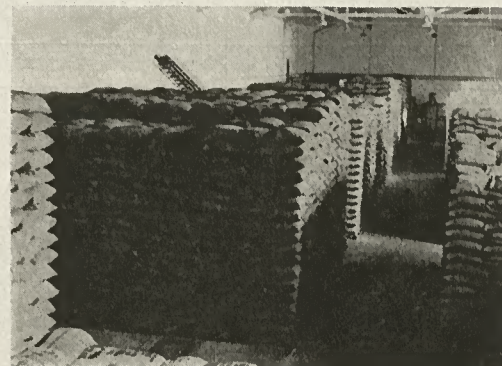
De la torréfaction (ci-dessus) à l'emballage, en passant par la mise en cornets, tout le transport du café est automatique.



VILLARS SA S'OUVRE AU PUBLIC

Dans le domaine économique des entreprises d'envergure, la place de l'information devient de plus en plus importante. Elles tirent un avantage certain de ce que le grand public connaît d'elles, leurs problèmes, leur développement, le succès de leurs activités et surtout le raffinement de fabrication de leurs produits. La direction de Villars SA en est consciente et son dynamisme lui a dicté l'élargissement de l'information du public fribourgeois. C'est dans ce but que la presse et les représentants du monde des affaires avaient été conviés à la visite de cette nouvelle rôtisserie de café, visite qui n'est donc qu'un précédent de toute une série d'informations périodiques que Villars SA se propose de diffuser.

mj



L'énorme stock de matières premières.

Photos Léo Hilber et Fribourg-Illustré

Philippe Meuwly et Fils

Avenue des Alpes 9, Fribourg

Construction de foyers industriels

Maison R. WIDER

GYPSERIE-PEINTURE

Rue des Chanoines 121

1700 FRIBOURG



**Gremaud,
Marti & Cie SA**

Entreprise
de travaux publics

Rue Fries 2

FRIBOURG

Georges Clément & Fils

Entreprise de peinture
Exécution des glacis sur béton apparent

FRIBOURG Tél. 2 66 84 et 9 25 68

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ



CONC. E.E.F.-P.T.T.

FRIBOURG Rue des Epouses 142
CCP 17-6977 Tél. (037) 2 40 25

ST-AUBIN/FR (Succursale)
CCP 17-7049 Tél. (037) 77 10 10

MICHEL JORDAN

CHAUFFAGES

FRIBOURG

Vignettaz 43

Tél. 2 37 40

a réalisé l'installation de chauffage
en éléments préfabriqués

ROBERT MAURON & FILS

FERBLANTIERS-APPAREILLEURS

1700 FRIBOURG

Rue du Progrès 9 - Tél. (037) 2 28 54



Bâtiment du Bureau des Autoroutes et des Améliorations foncières

PRÉFABRICATION INDUSTRIALISATION ÉCONOMIE

Le Bureau des Autoroutes, créé en 1961, a connu en très peu de temps une extension considérable qu'il aurait été impossible de prévoir. Au fur et à mesure de l'augmentation de l'effectif en personnel et du développement des nouveaux services, des locaux furent loués et aménagés en 7 endroits différents de la ville de Fribourg. Certains bureaux ou ateliers, étaient installés dans des conditions précaires, voire insalubres. Aussi, sur la base d'un avant-projet et d'un devis détaillés, le Conseil

d'Etat recommandait au Grand Conseil la réalisation d'un nouveau bâtiment destiné à abriter le Bureau des Autoroutes et le Service cantonal des Améliorations foncières, la réunion de ces deux administrations se justifiant pleinement par les rapports fréquents dus aux remaniements parcellaires inhérents à la construction de routes cantonales. Ainsi, par décret du 13 février 1968, le Grand Conseil accordait un crédit de 3 007 000 francs pour cette réalisation.

Le programme des besoins

Le programme des besoins et des locaux, se divisant en 6 groupes comportant chacun un ou plusieurs services, posa au départ un gros problème aux architectes. En effet, il s'agissait de placer les bureaux de la direction, de l'administration, de la commission foncière et des améliorations foncières, avec la réception-central téléphonique et les salles de conférences; les bureaux techniques abritant les topographes, les dessinateurs et techniciens et la direction des travaux, ainsi que les locaux pour la reproduction des plans et documents, et les archives; les laboratoires et ateliers de l'hydrologie et des essais des sols avec leurs locaux annexes; les locaux de service (chaufferie, abri PA, locaux sanitaires), le réfectoire du personnel et l'appartement du gardien-concierge; les locaux d'entretien et de réparation des véhicules, le garage et les locaux de rangement du matériel pour le travail extérieur; et enfin les places de stationnement pour les véhicules des visiteurs et du personnel; le tout devant être placé dans une surface au sol de 1295 m² seulement. Il s'avère dès lors que, grâce à la conception rationnelle de l'édifice par les architectes, la surface totale nette des planchers utilisés, construite sur cette surface de base au sol, est devenue de 4104 m² dans un volume total de 14 756,30 m³.

Les besoins évolutifs

Le programme des besoins posait l'exigence de la plus grande mobilité possible en ce qui concerne les cloisonnements et la conception des éléments de rangements. En effet, la dimension et les activités des différents services peuvent fréquemment et diversement évoluer selon les moments et les phases de l'élaboration et de l'exécution des routes nationales et des nombreux ouvrages annexes. Il fallait donc aussi garantir une fonctionnalité optimale pour toutes les hypothèses raisonnables d'utilisation.

Dès lors, tout en respectant la règle stricte de l'économie et les règlements communaux et

cantonaux en matière de construction et de sécurité, il s'agissait de répartir judicieusement les surfaces des planchers, déterminer les zones et les ouvrages de communication entre les planchers, définir le système fonctionnel avec la nature et les dimensions des éléments d'équipements fixes et amovibles, et mettre en place le système constructif porteur et de stabilité de l'édifice.

Le réseau modulaire

Une enquête portant sur les besoins dimensionnels et en équipements réalisés dans les anciens locaux du Bureau des Autoroutes dispersés dans plusieurs quartiers de Fribourg et une analyse comparative de deux bâtiments techniques et commerciaux de réalisation récente ont permis de définir, grâce à la constitution d'un groupe d'étude homogène composé de différents ingénieurs et architectes, l'architecte jouant le rôle de coordinateur, le dénominateur commun de toutes les activités traduites en surfaces, volumes, espaces, équipements divers et mobilier de travail et de rangements. C'est ainsi que la dimension-base de 93 cm règle le réseau modulaire orthogonal tridimensionnel qui, avec ses multiples et ses sous-multiples, va définir toutes les dimensions générales et de détail de l'ensemble de l'édifice. Le réseau modulaire des «fonctions» est complété par un tracé régulateur des «proportions» basé sur le principe de la diagonale du carré qui règle, comme chacun le sait ou ne le sait pas, les formats des papiers utilisés dans le commerce et les dimensions des plans et dessins techniques (par exemple, format A4: 21 X 29,7 cm, résultat de l'application de la diagonale du carré dont le rapport est de 0,707 à 1).

La définition et le dimensionnement de toutes les parties et de tous les éléments du bâtiment au moyen du système modulaire approprié permet donc l'amovibilité des éléments d'équipements qui sont interchangeables. Encore faut-il, pour que cette amovibilité soit pratiquement applicable, que les éléments d'équipements soient légers tout en étant solides et que le problème

des joints aux endroits de juxtaposition soit résolu. Il y a juxtaposition non seulement entre éléments d'équipement de même nature et de même fonction (par exemple les éléments de séparation), mais aussi entre éléments d'équipements divers (par exemple cloisons de séparation — portes — rangements de divers types — canaux de ventilation — façades, etc.). Les qualités de légèreté et de solidité des éléments et la perfection des joints de juxtaposition, critères d'amovibilité, ne peuvent être obtenus que par les moyens d'une industrialisation au bénéfice d'une technique avancée, donc coûteuse en principe. Une réduction sensible du coût est obtenue par l'application du principe de typisation et de normalisation conduisant à la fabrication en série rendue possible elle-même par l'application poussée du système modulaire.

Il faut signaler encore l'avantage de la rapidité de construction et de montage qui se traduit financièrement par une économie appréciable sur les intérêts intercalaires de construction.

Les équipements

Sous ce terme sont compris toutes les parties de bâtiment et les éléments n'assurant aucune fonction constructive. C'est donc le cas aussi bien pour les façades, les revêtements de sols, les isolations thermiques et phoniques, que pour les cloisons, les portes, les armoires, les installations techniques et des laboratoires.

Les façades ont été construites selon le type «rideau» en métal léger et parties pleines en éléments-sandwich isolants. Les parties vitrées de la largeur d'un module «place de travail» sont équipées de stores régulateurs de soleil à commande individuelle. Compte tenu de la situation du bâtiment dans une zone de verdure relativement peu bruyante, les fenêtres sont ouvrantes; chaque place de travail dispose de deux vantaux inégaux dont le plus petit est habituellement utilisé sans gêner par son encombrement en position ouverte.

Les cloisons, en plus de leur fonction habituelle de séparation et d'isolation phonique, servent de tableau d'affichage pour les nombreux plans, schémas, diagrammes et organigrammes auxquels les chefs de services, les techniciens et les dessinateurs se réfèrent constamment; elles sont donc en acier émaillé mat et permettent sur toute leur surface l'utilisation d'éléments de fixation et de support par contact magnétique. Leur amovibilité est très grande et leur déplacement s'effectue sans difficulté et rapidement avec un outillage simple.

Les rangements-cloisons ont pour fonction de séparer les locaux des zones de circulation et de service tout en permettant le rangement et le classement de plans roulés, pliés et rigides, de la correspondance et autres documents en classeurs sur rayons suspendus sur tringles et dans tiroirs, ainsi que de matériel divers. Ces éléments sont en bois et de dimensions complémentaires; ils sont interchangeables entre eux et avec les portes et, comme pour les cloisons, leur déplacement est rapide et facile.

Le chauffage s'effectue par aéro-chauffeurs dans les garages et ateliers de réparation et d'entretien des véhicules. Tous les autres locaux du bâtiment principal sont chauffés par des radiateurs conventionnels dimensionnés et équipés pour permettre un chauffage équilibré, quelles que soient les dimensions des locaux. Le bâtiment annexe, abritant le réfectoire et l'ap-

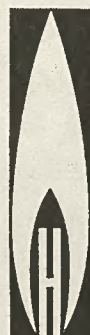
LA CENTRALE DE CHAUFFE L'INSTALLATION DU MAZOUT

CHAUFFAGES
VENTILATION

ont été exécutées par

RENÉ HERTLING S.A.

Ch. des Bonnes-Fontaines 6 ☎ 2 19 60
FRIBOURG

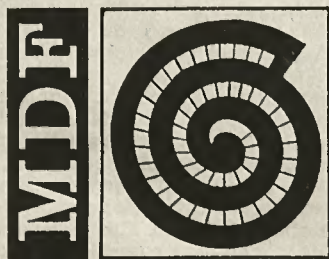


Paul Civelli

ENTREPRENEUR DIPLOMÉ

FRIBOURG

RUE DE LAUSANNE 82



Michel Demierre

ÉTANCHÉITÉ
ISOLATIONS

8, route du Grand-Pré
Tél. 037 / 2 66 81

1700 Fribourg

Les Promoteurs et Architectes de cet ouvrage
aux caractéristiques essentiellement fonctionnelles
se sont assurés la collaboration de

TECHNOSERVICE SA

BUREAU D'ÉTUDES

pour les installations techniques du bâtiment

partement, est chauffé par rayonnement à basse température et disposé de façon à permettre une utilisation très diversifiée du volume.

La ventilation, avec préchauffage et humidification de l'air, s'effectue dans tous les locaux de travail, soit les bureaux et les laboratoires. L'installation peut être complétée par un dispositif de refroidissement de l'air et pourrait devenir une climatisation totale dans le cas où les conditions de voisinages l'exigeaient.

Les aménagements extérieurs comprennent deux places de stationnement pour véhicules, l'une pour les visiteurs et les cadres supérieurs, l'autre pour le personnel. La disposition des lieux et l'architecture « paysagiste » accompagnent et soulignent l'expression architectonique de l'ensemble.

L'expression architectonique

Cet aspect de l'architecture n'a pas été étudié en soit, mais il a toujours été impliqué dans les recherches et l'élaboration aux plans fonctionnel et constructif. La texture et la modénature ne sont donc pas issus d'un souci de décoration: elles expriment très directement la réalité de l'édifice et la volonté de simplicité et d'efficacité formulée par le maître de l'ouvrage.

Près de 100 000 francs « économisés »

Tout au long de l'étude et de la réalisation, conformément aux souhaits et aux ordres exprimés par le maître de l'ouvrage, la Commission de bâtisse, les architectes et les ingénieurs-conseils ont recherché la plus stricte économie, sans cependant sacrifier à la fonctionnalité et à la qualité du bâtiment. Cette politique appliquée a ainsi permis de réaliser une « économie » de 97 000 francs sur les 3 007 000 francs devisés. En effet, on est arrivé à un prix très serré de 146,85 francs/m³ sans équipement, alors que le prix de mètre cube avec équipements et mobilier intégré ne se montait qu'à 170, 25 francs.

Cette économie a permis, dès lors, de construire les annexes, initialement prévues mais refusées par le Grand Conseil au vu de leur prix. C'est ainsi que se sont encore ajoutés, toujours selon le système modulaire, un réfectoire de 80

places avec cuisine et distribution des repas en self-service, et l'appartement du gardien-concierge, de 4½ pièces et sanitaires, de même que 2 terrasses-patios.

Organisation, coordination

Le système du réseau modulaire ainsi que les matériaux utilisés (préfabriqués et industrialisés) rendent les éventuels litiges plus rares et la réalisation plus facile. Bien accueilli par les maîtres d'état, il facilite jusqu'au travail de l'ouvrier. Preuve en est la rapidité de construction, puisque le chantier n'a été ouvert qu'une année, compte tenu des travaux préparatoires tels que fondations en pieux forés. Le système modulaire correspond donc aux lois industrielles élémentaires: plus grande production, aux meilleurs prix, dans les délais les plus courts.

Cette méthode requiert des architectes et des ingénieurs une étude plus longue et plus poussée, car plus difficile. Elle exige une collaboration et une coordination entre les spécialistes du groupe d'étude (architectes et ingénieurs) d'une part, et entre le coordinateur du groupe d'étude et le maître de l'ouvrage, d'autre part. Le système est très répandu aux États-Unis, où le rapport entre le temps d'étude et celui du chantier est de 2 ans pour une année. En effet, dans l'intérêt du promoteur et des utilisateurs, un temps d'étude plus long permet une réalisation rationnelle et économique, plus élaborée, temps qui est d'ailleurs rattrapé par le gain de temps de la pose des préfabriqués et le montage des industrialisés au chantier. mj

Le groupe d'étude du bâtiment des Autoroutes et des Améliorations foncières était composé de MM. Roger Currat, Thomas Huber, Jean Pythoud et Claude Schroeter, architectes (Architectes Associés Fribourg), M. Auguste Barras, ingénieur du béton armé, à Bulle, MM. Amblet et Anstett, ingénieurs des installations sanitaires, chauffage et ventilation (Tecnoservice Fribourg), et de M. Joseph Piller, ingénieur des installations électriques, à Fribourg.



Photos: Léo Hilber, Fribourg

ONT PARTICIPÉ A LA CONSTRUCTION DU BUREAU DES AUTOROUTES:

LAMELCOLOR SA, Fabrique de stores, Estavayer le-Lac. 037 631792
ÉTABLISSEMENTS TECHNIQUES SA, Fribourg
Installations téléphoniques, conc. A

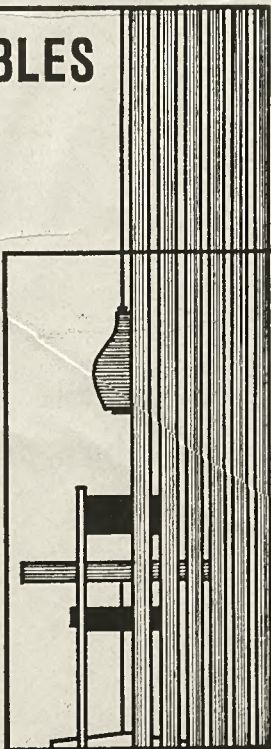
FABRIQUE DE MEUBLES EN GROS

TÉL. (029) 3 55 81 / 80 - 3 56 10

AGENCEMENTS ET TRAVAUX SPÉCIAUX

BUREAUX TECHNIQUES
ET D'ARCHITECTURE
D'INTÉRIEURS

ED. GREMION & FILS
1661 NEIRIVUE / FR.



C.+A. BRUN DEL RE

3006 BERNE

Buchserstrasse 1

Tél. 031/44 53 98

Exécution des revêtements
de sols en béton lavé



plastofloor

**l'assortiment complet
d'excellents revêtements
en matières plastiques**

Convaincus par les expériences faites, l'Etat de Fribourg et les Architectes Associés ont choisi le Plastofloor Dynamic, pour le Bureau des Autoroutes.

Les 2300 m² ont été livrés et posés par la Maison

O. Bürgy, 3212 Cormondes

Revêtements de sol

Téléphone 037 / 74 11 24



CHAUFFAGE
VENTILATION
CLIMATISATION

a réalisé dans ce bâtiment
la ventilation générale:

des Bureaux
des Laboratoires
des Ateliers
des Abris PA

1701 FRIBOURG Criblet 13
Tél. (037) 2 36 55 Maison fondée en 1911



Brûleurs à Mazout

a installé deux brûleurs
à allure progressive

Vente et service pour le canton
de Fribourg:

BRÜGGER MARIUS

1700 FRIBOURG Jolimont 13
Tél. (037) 2 76 03

Taxis «AURORE» Fribourg



Service permanent — Voitures spacieuses — Petit tarif
 Stationnement: Albertinum et Grands-Places à Fribourg
 Ambulance officielle Tél. 2 75 00

Se recommande:

C. Henguely, Fribourg
 Vignettaz 25 ☎ 2 70 70



MARIAGES CHRETIENS

Célibataires, veufs, veuves, qui cherchez à vous marier,
 le Centre des alliances (service FL)
 5, rue Goy QUIMPER (France)
 vous offre un choix de plus de 30000
 partis sérieux. Tous âges, tous cantons,
 tous milieux. Documentation gratuite sur
 simple demande. Discretion absolue.
 Divorcés non admis.

Pour un meuble de qualité



AMEUBLEMENTS
Vionnet
 BULLE

La Fanfare de Dombresson-Villiers cherche
 pour la nuit de Saint-Sylvestre
 de 21 heures à 6 heures

Orchestre

de 3 à 5 musiciens

Faire offre à M. PIERRE SUNIER
 2056 Dombresson NE

COURS DU JOUR

- A temps modernes...
- Ecole moderne
- méthodes modernes à

l'Ecole Bénédict

- ses 35 ans d'expérience
- son LABORATOIRE DE LANGUES REVOK
- son enseignement audio-visuel
 et par cassettes

Nouveaux cours: le 5 janvier 1970

Renseignements et inscription auprès du secrétariat



ouvert jusqu'à 19.00 heures du lundi au vendredi



La Pâtisserie «Au Vieux Moulin»

BULLE Rue Sciobéret 23 / Tél. (029) 2 74 50 / Fam. M. Offner

Ses spécialités flambées:

Entrecôte «Café de Paris»
 Entrecôte «Voronoff»
 Tournedos «Rossini»
 Tournedos «Maison»
 Tournedos «Hawaï»

Médailon de bœuf «Vieux Moulin»
 Châteaubriand (2 personnes)
 Fondue «Bourguignonne» (2 pers.)
 Filet mignon aux morilles
 Escalope de veau à la Viennoise
 Médailon de veau «Maître d'Hôtel»
 Côte de porc à la «Française»



Tous vos imprimés soignés en
 typographie, comme en offset,
 sont effectués par l'imprimeur
 du FRIBOURG-ILLUSTRÉ

Imprimerie Fragnière S.A.

1700 FRIBOURG Route de la Glâne 35 Téléphone 2 75 75


Mme Marianna Marti

FRIBOURG

Née Frassanito, la défunte avait eu la peine de perdre son mari, M. Luigi Marti, ancien boulanger. Agée de 65 ans, elle avait élevé une belle famille qui l'entoura dans ses derniers moments, tout au long de la maladie qui devait l'emporter et qu'elle avait courageusement supportée.


Mme Marie Genilloud

FRIBOURG

Agée de 86 ans, la défunte était mère de 7 enfants et avait eu la joie de voir ses 20 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants. Femme énergique, elle était le type même de la campagnarde fribourgeoise, inspirée par son esprit chrétien inaltérable.


Mme Germaine Schmutz

FRIBOURG

Née en 1912, M^{me} Schmutz avait élevé avec son mari une belle famille envers laquelle elle fit preuve d'un dévouement sans limite. Malgré la longue et pénible maladie qui devait finalement l'emporter sur son courage, elle trouvait toujours un temps pour se vouer aux pauvres et, du fond de son lit, elle tricottait sans cesse pour ceux qui étaient encore plus malheureux qu'elle.


M. Meinrad Eggertswyler

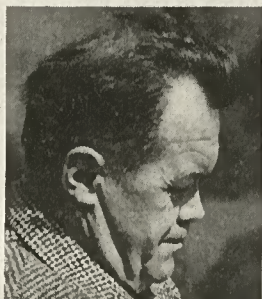
FRIBOURG

Enlevé à la tendre affection des siens à l'âge de 40 ans seulement, après une cruelle maladie supportée avec courage et résignation, le défunt était collaborateur dévoué de la Société coopérative Migros à Genève, où il avait su acquérir l'estime de ses supérieurs et l'amitié de ses collègues de travail.


M. Sylvestre Buntschu

FRIBOURG

Un accident de travail devait enlever la vie à M. Buntschu, âgé de 49 ans, ouvrier à l'imprimerie St-Paul à Fribourg. Epoux et père de famille bien-aimé, il était aussi un camarade plein de gentillesse et ses amis du Jodlerclub Edelweiss et du Chœur-mixte de St-Maurice en garderont longtemps un souvenir ineffaçable.


M. Max Mauroux

FRIBOURG

Décédé après une longue et pénible maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 62 ans, le défunt était un époux et père attentionné. Chef boulanger à l'Entrepôt régional Coop, il jouissait de l'estime de ses employeurs et collègues de travail. Il laisse sa famille dans la peine.


M. Henri Monney

FRIBOURG

Magasinier pendant 40 ans chez «Matériaux de Construction SA» à Fribourg, il passa une retraite bien méritée auprès de sa fille, avant de s'éteindre au bel âge de 89 ans.


Henri Mulhauser

FRIBOURG

Décédé à l'âge de 70 ans, M. Mulhauser s'était dévoué sa vie tout entière à sa famille, à laquelle il consacrait tout le temps que lui laissait encore l'accomplissement scrupuleux de ses obligations professionnelles. Il fut un membre dévoué du corps de musique de Landwehr, dont il était banneret. Sa famille et tous ses amis garderont longtemps de lui un souvenir plein de tendresse et d'amitié.


Mme Marie Gauch

FRIBOURG

Agée de 64 ans, la défunte avait élevé une belle famille de quatre enfants. Pendant plus de 40 ans, elle fut la compagne aimante et dévouée de son mari, avec lequel elle exploitait le domaine du Windig. Son décès prématuré la libéra d'une maladie longue et pénible.


Mlle Gertrud Mülhauser

FRIBOURG

Fille aînée de M. et M^{me} Josef Mülhauser, la défunte devait décéder, à l'âge de 18 ans, des suites d'un stupide accident de la circulation, au retour d'un mariage. Par son courage au travail et la sympathie dont elle ne cessait de faire preuve, elle avait gagné l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'avaient connue.


M. Charles Büschi

FRIBOURG

Agé seulement de 56 ans, le défunt décéda des suites d'un accident de travail, sur le chantier de sa future maison familiale. Contremaître estimé de la maison Hogg-Mons et Fils SA à Fribourg, il était un travailleur dévoué et serviable. L'an dernier, un premier deuil devait déjà frapper la famille, puisque le fils Büschi quitta ce monde en pleine jeunesse.


M. Jean Ceppi

FRIBOURG

Décédé subitement en vacances, le défunt était âgé de 57 ans seulement. Ingénieur forestier, il fut très vite remarqué pour ses grandes compétences et fut nommé inspecteur forestier, en 1947 déjà. Parfait gentleman, il comptait de nombreux amis; sa simplicité et son honnêteté lui valurent l'estime de tous ceux qui avaient eu la chance de le connaître.


Mme Mina Bernhard

FRIBOURG

Née Muller à Genève, elle était venue à Fribourg avec son mari, ancien maître-tailleur, en 1889. Lui assurant sa collaboration, elle fut peu à peu accaparée par son foyer, donnant le jour à quatre enfants, particulièrement à M. Jules Bernhard, conseiller communal à Fribourg. Veuve depuis 1962, elle continua sa vie effacée de mère modèle, de ménagère exemplaire et de femme toujours prête à rendre service.


Mlle Alice Vuichard

FRIBOURG

Décédée dans sa 77^e année, M^{lle} Alice Vuichard laisse à sa famille le souvenir inoubliable d'une femme de charité, dont le dévouement ne connut pas de limite.


M. Antoine Fillistorf

FRIBOURG

Agé de 65 ans, M. Fillistorf travaillait aux Condensateurs en qualité de peintre. Il faisait partie, dans ses heures de loisirs, du Moto-Auto Club de Fribourg. Il était aimé de tous et il laisse aux siens un souvenir ineffaçable.



Mlle Maria Monney
FRIBOURG

Décédée après une courte maladie, la défunte était âgée de 65 ans, était domiciliée à Fribourg depuis 1924. Durant sa jeunesse, elle avait d'abord travaillé comme serveuse au Café du Moléson, puis avait repris le poste de gérante du magasin de tabac Schmid, à Péroles, jusqu'à sa mort. Tous ceux qui ont eu la chance de la connaître garderont le souvenir de sa serviabilité et de sa gentillesse.



Christilla Macheret
RIAZ

Née le 1^{er} avril 1962, la petite Christilla était la sœur jumelle de Gérard, lui aussi enlevé trop tôt à l'affection de sa famille, à l'âge de 9 mois. Grand bonheur devenu cruelle douleur, les deux enfants laissent à leurs parents et à leurs frères et sœurs un souvenir ineffaçable de tendresse et d'affection.



Mme Claude Genoud
FRIBOURG

Epouse de M. Claude Genoud, conseiller d'Etat, la défunte était née Trudy Bäumle et n'était âgée que de 53 ans. Mère de deux enfants, elle sut éclairer son foyer de sa rayonnante personnalité et l'animer de sa profonde bonté. Elle fut la collaboratrice éclairée de son mari, dans ses responsabilités successives. Une cruelle maladie devait l'enlever à l'affection des siens et de tous ceux qui avaient eu le privilège de la connaître.



M. Jean Meuwly
FRIBOURG

Tenancier du café des Boulangers, le défunt était âgé de 49 ans. Un stupide accident devait le ravir à l'affection des siens et de ses nombreux amis du quartier de la Neuveville, dont il était le président du club de pétanque. Son départ prématuré a jeté la consternation dans cette partie de la vieille ville, dont les habitants garderont de lui un souvenir inaltérable.



Mme Alodie Moura
LA TOUR-DE-TREME

Agée de 81 ans, la défunte était veuve depuis deux ans. Sa vie avait été marquée par une suite de catastrophes, incendies, au cours desquels elle perdit trois de ses enfants. Un accident de voiture devait encore lui ravir un fils. Elle termina sa vie heureusement entourée de ses sept enfants encore en vie. Son courage légendaire lui permit de faire face à tant de chagrin.



Mlle Agnès Ottet
FRIBOURG

Hospitalisée des suites d'un accident de la circulation, M^{lle} Ottet, âgée de 17 ans seulement, devait décéder 4 jours plus tard. Employée depuis 2 ans à la maison Kurth SA, à Fribourg son caractère gai et plein de jeunesse lui valait l'amitié de ses collègues et l'affection des siens. C'est cette image qui restera à jamais gravée dans le souvenir de tous ceux qui l'ont connue.



Mme Lucie Gremaud
VUADENS

Née Progin, la défunte était âgée de 67 ans. Mariée à vingt ans, elle éleva une belle famille dans des principes de droiture et d'honnêteté. Intelligente, laborieuse et dévouée, elle consacra le meilleur d'elle-même à son foyer. Un accident devait ébranler sa santé à la fin de l'année dernière et, bien qu'elle s'en remit assez rapidement, la maladie l'emporta finalement, la ravissant à l'affection des siens.



M. Clément Castella
NEIRVUE

Emporté le jour de son 58^e anniversaire par une maladie incurable, le défunt était originaire de Neirvue, où il naquit et passa toute sa vie. Ouvrier dévoué à la fabrique de meubles Knechtli & Zeder, il était apprécié de ses patrons et son sens d'ubiquité lui valut d'être appelé à fonctionner comme conseiller communal en 1966. Il avait été membre fondateur du Ski-club «Lys» Albeuve-Neirvue. Mais c'est encore à son foyer qu'il consacra le meilleur de lui-même.



M. Alexandre Julmy
CRESSIER-SUR-MORAT

Enlevé à la tendre affection des siens à l'âge de 53 ans à la suite d'un tragique accident de la circulation, il était ouvrier à l'entreprise SATEG SA à Fribourg. Son départ prématuré plonge dans le chagrin tous ceux qui l'ont connu et aimé. C'était un père de famille exemplaire qui laisse dans la peine une femme et trois enfants.



M. Adrien Magnin
RIAZ

Lors de ses obsèques, une foule nombreuse est venue rendre un dernier témoignage d'estime à cet homme qui éleva cinq enfants et pratiqua depuis sa jeunesse le métier de cordonnier à Marsens, Riaz et La Roche. Il fut aimé de tous ceux qui l'entouraient. Il s'est éteint à l'âge de 74 ans, en laissant le souvenir d'un homme honnête et droit.



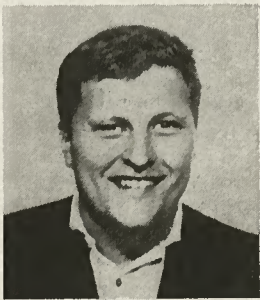
Mme Marie Menoud
BULLE

Veuve depuis 1931, la défunte était âgée de 93 ans. Elle était la mère de M^{lle} Marthe Menoud, institutrice, et de M. l'Abbé Alphonse Menoud, rédacteur à La Liberté. Sa vie ne fut qu'effacement, dévouement et sacrifices.



Mme Catherine Ruffieux
CHARMEY

Décédée à l'âge de 82 ans, après une longue maladie supportée avec courage et résignation, la défunte passa le plus clair de sa vie à Charmey où, avec son cher époux, M. Henri Ruffieux, elle éleva une belle famille de sept enfants, dont deux devaient malheureusement décéder en bas âge. Epouse et mère de famille exemplaire, elle laisse tous les siens dans un grand chagrin.



Herr Hermann Riedo
PLAFFELEN

Am 19. Juli 1969 ist Hermann Riedo von uns gegangen. Nach der Primar- und Sekundarschule absolvierte er die Metzgerlehre. Aus Gesundheitsgründen betätigte er sich später als Camionfahrer. Heute klagt die ganze Talschaft vom Oberland über den schweren Verlust ihres Lieben, zu jeder Zeit hilfsbereiten Freundes. Das Bedauern um den lieben Verstorbenen war allgemein und erschütternd, das bewies die überaus grosse Volksmenge von nah und fern, die ihm die letzte Ehre erwies.



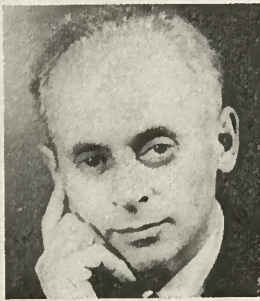
Mme Maria Nicolet-Jaquet
BROC

Née Jaquet, la défunte avait travaillé pendant plus de 30 ans chez Nestlé, en qualité d'ouvrière. Dès 1948, en collaboration avec son mari, elle avait œuvré pour l'installation de colonies de vacances en Gruyère. Ne mesurant pas son dévouement et son grand cœur, elle avait élevé deux filles, ainsi que 3 neveux et nièces devenus trop vite orphelins.



M. Louis Egger
MONTBOVON

Retraité du MOB, le défunt était âgé de 67 ans. Figure populaire de la haute vallée de la Sarine, il passa toute son enfance dans le village gruérien qu'il ne quitta jamais. Son passe-temps favori était la musique et c'est ainsi qu'il présida aux destinées de «L'Alperose», qui était sa société chérie. Mais c'est à sa famille qu'il consacra le meilleur de lui-même et elle gardera de lui le souvenir d'un père exemplaire.



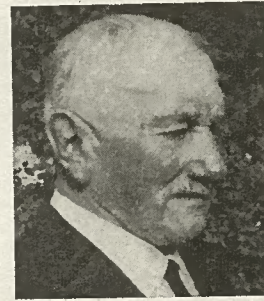
M. Edmond Stern
MONTAGNY

Né en 1915, M. Stern exerça toute sa vie durant une grande activité musicale dans divers orchestres et sociétés de musique du canton. Il était diplômé du Conservatoire de musique de Fribourg, à l'âge de 19 ans déjà. Son décès subit a profondément peiné la population de Montagny-Cousset qui gardera longtemps le souvenir de sa grande sensibilité.



M. Léon Barras
LA SAGNE

Enlevé subitement à l'âge de 63 ans, des suites d'une pénible maladie, le défunt fut un époux tendre et un père de famille exemplaire. Il éleva une belle famille de six enfants. Son existence fut faite de dévouement et de travail, consacrés au bonheur des siens. Agriculteur avisé, il laisse le souvenir d'un homme honnête et bon.



M. Eugène Jaquet
LES GLANES

Décédé dans sa 83^e année, le défunt fut entouré jusqu'au dernier instant d'une affectueuse présence de ses proches. Ils garderont de lui le souvenir d'un père souriant et optimiste. Eleveur dans son domaine de Montjoret, il sut trouver, par son application au travail, le vrai sens de son dévouement, que tous retrouvaient dans ses initiatives auprès des sociétés et de sa commune, dont il avait été syndie durant 25 ans.



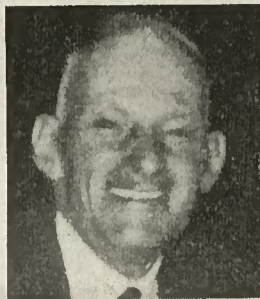
Mme Cécile Devaud-Favre
MOSSEL

Enlevée à l'affection des siens à l'âge de 69 ans, des suites d'une courte maladie, la défunte eut une existence de dévouement pour son mari et ses enfants qu'elle aimait par-dessus tout. Elle avait eu la douleur de perdre son mari il y a 7 ans. Elle connut en contrepartie le bonheur d'être grand-maman.



M. Claude Joye
VUISTERNENS-EN-OGOZ

Victime d'un tragique accident de la circulation, le défunt était âgé de 21 ans. Carrossier de son métier, employé dans l'entreprise Brulhart SA à Tavel, il avait su gagner l'estime de ses chefs et collègues. Fils affectueux, frère et ami aimé, son départ prématuré laisse un vide dans sa famille qui gardera de lui un souvenir inoubliable.



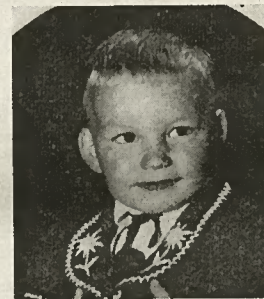
M. Paul Panchaud
PROMASENS

Né en 1910, M. Panchaud, trop vite enlevé à l'affection de sa famille et de ses amis en mars dernier, avait toute sa vie travaillé à la terre qu'il aimait tant. Son souvenir restera gravé longtemps dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu.



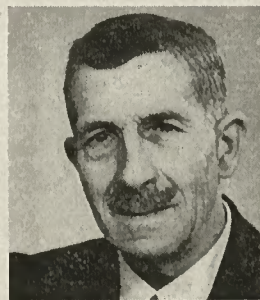
M. Henri Chammartin
CHAVANNES-SOUS-ORSONNENS

Décédé accidentellement le 6 août dernier, le défunt était un agriculteur avisé et membre fidèle de la société d'apiculture de la Glâne, dont il faisait partie depuis 1938. Issu d'une famille de terriens, il exploitait le domaine familial en collaboration avec deux frères et une sœur, qui garderont de lui un souvenir inoubliable.



Pierre-Alain Castella
SOMMENTIER

Agé de 4 ans et demi, il était le fils de M. Francis Castella à Sommentier. Cadet chéri d'une famille de trois enfants, il fut victime d'un tragique accident qui lui coûta la vie. Il aurait eu 5 ans à Noël.



M. Pierre Giroud
VILLARABOND

Décédé dans sa 79^e année, après une existence laborieuse et méritante, le défunt joua un rôle actif dans son village. Il fonctionna pendant 40 ans en qualité de secrétaire communal et présida la Société de laiterie. Chantre fidèle, il reçut la médaille «Bene Merenti». En compagnie de sa vaillante épouse, il éleva une belle famille, qui gardera de lui un souvenir respectueux.



M. l'Abbé Bernard Mottet
VILLARABOND

Décédé subitement à l'âge de 54 ans, le défunt avait fait une belle carrière sacerdotale. Il exerça depuis quatre ans son ministère à Villarabond, dont il était le curé, et dans les villages voisins. C'était un prêtre zélé, bienveillant et dévoué, dont le départ laisse ses paroissiens dans la consternation.



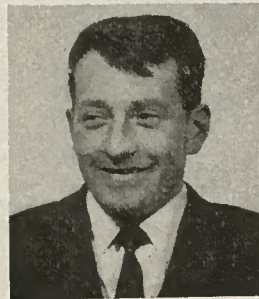
Jean-Marc Overney
MONTAGNY-LA-VILLE

Victime d'un tragique accident de la circulation, la mort l'a emporté au printemps de sa vie, à l'âge de 7 ans. Il laisse à sa sœur jumelle à ses quatre autres frères et sœur et à ses parents qui le chérissaient, un souvenir qui restera à jamais gravé au fond de leur cœur.



Mme Valentine Richoz
RUE

Née Conus, la défunte fut enlevée à la tendre affection des siens à l'âge de 65 ans après une pénible maladie, supportée avec courage et résignation. D'un caractère jovial et gai, elle éleva sa famille avec amour et sut faire face aux difficultés de la vie, dont elle ne fut pas épargnée. Son départ si brusque laisse dans la peine tous ceux qui l'ont connue et aimée.



M. Georges Cuennet
ORSIÈRES

Décédé tragiquement à l'âge de 26 ans, victime d'un accident de la circulation, le défunt avait fondé une famille de trois enfants. Garde-frontière, il sut, par son dévouement et sa conscience professionnelle, gagner l'estime de ses chefs et de ses collègues. Son départ prématuré laisse dans le chagrin sa famille et tous ses proches.

Pompes Funèbres Générales S. A.

JOUR ET NUIT - TÉL. 2 39 95

Joseph Bugnard

Arcades de la Gare - FRIBOURG





Mme Bertha Marmy

ESTAVAYER-LE-LAC

Agée de 78 ans, la défunte laisse le souvenir d'une personne travailleuse, aimable et pleine de bon sens. Avec son époux, décédé il y a quelque 10 années, elle fit prospérer une exploitation agricole importante. Mère de famille exemplaire, elle éleva sept enfants dans les principes qui lui étaient chers.



M. Aimé Bulliard

ROSSENS

Décédé à l'âge de 85 ans, le défunt avait eu le grand chagrin de perdre son épouse en 1936. Chanteur émérite, il mit sa voix au service du chant religieux et reçut la médaille Bene Merenti. Ses habits de tringlot de 1914 et son sabre sont restés légendaires à la Société d'artilleurs de la Sarine, où on l'appelait simplement «Rockin» (= de Rossens).



M. Louis Peiry

PRAROMAN

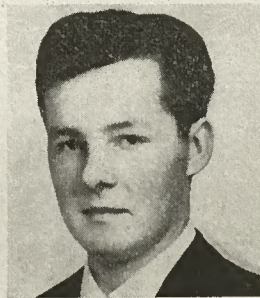
Enlevé à la tendre affection des siens à l'âge de 76 ans, après quelques jours d'hospitalisation, le défunt, agri-culteur avisé, dirigea avec compétence son exploitation agricole. Il laisse le souvenir d'un homme travailleur et consciencieux.



M. Jean Carrard

ESTAVAYER-LE-LAC

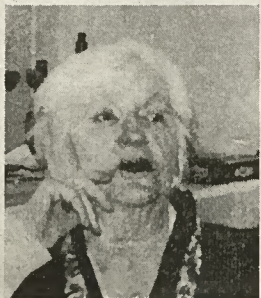
Ancien chef de section et officier d'état civil, le défunt, âgé de 80 ans, obtint son brevet d'instituteur en 1909 et enseigna à Corpataux et Montet, avant d'aller rejoindre son frère au collège de Beyrouth. Rapatrié à la mobilisation, il fut professeur de dessin au Technicum de Fribourg. Puis il quitta le pays pour la France en 1918 et revint, marié, en 1927, dans le chef-lieu broyart, où il resta jusqu'à sa mort.



M. Jean-Louis Mauroux

URSY

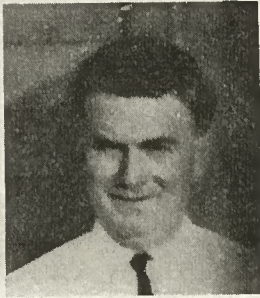
Enlevé à l'affection des siens à l'âge de 28 ans, le défunt avait été très affecté dans sa santé et avait subi plusieurs opérations à cœur ouvert dont il s'était momentanément guéri. Monteur en chauffages, il sut gagner la confiance de ses employeurs par son travail assidu. Il laisse dans la peine une jeune épouse et deux enfants en bas âge.



Mme Jeanne Derron

MORAT

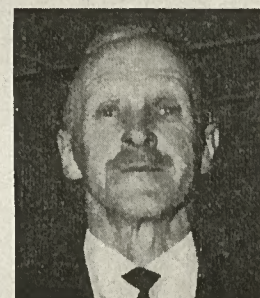
Titulaire des Palmes académiques, Médaille de Vermeil du Souvenir français en Suisse, et Mainteneur des Jeux floraux du Languedoc, la défunte, née Ulliae, était restée toute sa vie Française, de cœur et de caractère. Née à St-Imier, elle fit ses études supérieures à Neuchâtel. Elle s'en alla alors à Morat où elle passa tout le reste de sa vie. C'est une figure de Morat qui s'en est allée, dans sa 86^e année.



M. Amédée Rolle

POSIEUX

Victime d'un infarctus du myocarde, le défunt fut enlevé à l'affection des siens à l'âge de 55 ans. Magasinier pendant plus de 20 ans, au service de l'Industrielle SA à Fribourg, il sut mériter, par ses compétences et son courage, la confiance de tous. Il laisse à tous ceux qui l'ont connu et apprécié un souvenir inoubliable.



M. Louis Philipona

TREYVAUX

Enlevé à l'affection des siens à l'âge de 75 ans, le défunt était titulaire de la médaille Bene Merenti; il avait été membre de la Société de chant et de musique de Treyvaux. Pendant plus de 40 ans, il avait exercé la fonction d'officier d'état civil. Il avait élevé avec sa femme une belle famille qui l'entoura de son affection et de son réconfort dans la longue maladie qui devait finalement l'emporter.



M. Max-Werner Friolet

MORAT

Ancien président du Grand Conseil, député à Morat, le défunt exerçait la profession d'avocat et notaire en cette ville, où il s'était acquis une réputation enviable. Agé de 47 ans, une longue maladie devait l'enlever à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis, en mai de cette année.



M. Louis Pilloud

CHATEL-ST-DENIS

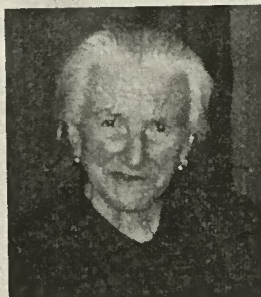
Agé de 19 ans, le défunt était le fils unique de M. Romain Pilloud à Fruenée. Il fut victime d'un tragique accident de la circulation, alors qu'il se rendait chez ses parents. Il venait de terminer son apprentissage à la poste et son avenir s'ouvrait devant lui avec les plus grandes promesses. Il ne comptait que des amis, auxquels il laisse un souvenir inaltérable.



Mme Hélène Schumacher

BESENCENS

Agée de 59 ans seulement, la défunte avait été la collaboratrice fidèle de son mari, agriculteur. Mariée depuis 29 ans, elle avait eu six enfants auxquels elle voua sa tendresse et sa bienveillance. Elle quitte ce monde une année après sa mère, M^{me} Annette Maillard de la Rougève, qui avait 90 ans.



Mme Marie Bourguet

TREYVAUX

Agée de 80 ans, la défunte avait élevé une belle famille et avait eu la joie de voir ses arrière-petits-enfants agrandir le cercle. Sa vie ne fut que dévouement et amour envers son mari qu'elle avait eu la peine de perdre, et sa famille. Tous ceux qui l'ont connue garderont d'elle un souvenir rempli de respect et de tendresse.



Mme Margareth Sciobéret

PIERRAFORTSCHA

Née Büschi, la défunte avait supporté avec un courage et une résignation exemplaires la longue maladie qui lui coûta la vie. Elle était âgée de 47 ans.

2 80 00

Robert Esseiva sa

Pompes funèbres de Fribourg
Rue de l'Hôpital 23

Dignité

Discrétion

Prix raisonnables

Nous avons des obligations



(et des obligations de caisse à 5¼ % d'intérêt)

Avec une obligation de caisse UBS de Fr. 1000.-, à 5 ans, vous encaissez chaque année Fr. 52.50 d'intérêts. Si vous préférez une obligation de 3 ou 4 ans, nous vous payons chaque année Fr. 50.- (l'impôt anticipé est récupérable).

Rien de plus simple: vous achetez aujourd'hui une obligation de caisse UBS. Et dans un an, jour pour jour, vous repassez à notre caisse. Vous touchez vos intérêts ou, mieux, vous les placez chez nous. A leur tour, ces intérêts vous rapportent des intérêts.

Les obligations de caisse UBS constituent un placement absolument sûr. Vous pouvez les acheter sans formalités, à n'importe quel moment, à tous les guichets de l'UBS (130 succursales et agences). C'est une manière vraiment pratique de placer son argent. La preuve: nous avons déjà traité pour plus de Fr. 2000000000.- d'obligations de caisse UBS.

Ces conseils rapportent et ne vous coûtent que la peine de nous les demander. C'est une agréable obligation pour nos caissiers que de vous les donner.



UNION DE BANQUES SUISSES

Monsieur 3 Bg 124

Ernest Gillier

Rue de Vevey 73

1630 Bulle

J.A. 1700 Fribourg 5